

uniscoope

le mensuel de l'université de lausanne



Vos premiers pas à l'UNIL: suivez le guide!

Horaires de cours, bibliothèques, Campus Card, jobs, sports, cours de langue...

Uniscoope vous guide dans la galaxie UNIL.

(pages 2-3)

P.P. CH-1015 LAUSANNE

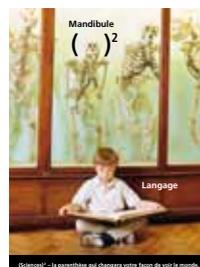


Une thèse en droit médical permet de comprendre les enjeux du devoir d'information qui incombe aux soignants.

pages 6-7

(Sciences)², une série de cours originaux qui vous invite au cœur des sciences naturelles.

page 14



Chute du Mur de Berlin: la révolution pacifique en images dans les couloirs de l'UNIL.

pages 18-19



uniscoop | 2

à la rencontre de | 4

planète UNIL | 6

mémento | 9

planète UNIL | 13

la der | 20

GUIDE DU VOYAGEUR GALACTIQUE À L'UNIL

Trouver un logement, un job et s'initier au tango argentin? Entre infos pratiques et loisirs, voici ce qu'un étudiant de première année doit savoir sur sa nouvelle planète.

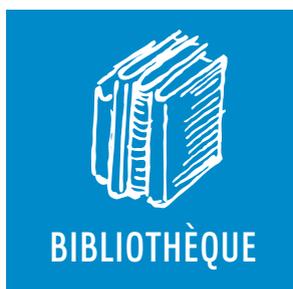
Ai-je opté pour la bonne filière? Où trouver un emploi? Comment réviser efficacement mes cours? Dès ses premiers pas dans l'institution, un véritable raz-de-marée de questions décoiffe le jeune étudiant. Lui qui s'était pourtant peigné avec tant d'application, le jour de la rentrée... Heureusement, le site internet

de l'UNIL et les brochures d'accueil apportent des réponses précises aux questions les plus urgentes. Car l'université abrite un nombre impressionnant de services et de loisirs destinés à soutenir ses nouveaux étudiants. Pour en retenir l'essentiel, voici le guide de survie dans la galaxie UNIL.

Sandrine Perroud et Aurélie Despont



www.unil.ch/bienvenue



Sous l'abréviation **BCU**, la Bibliothèque cantonale universitaire vaudoise cache de nombreuses activités: expositions de livres anciens, lectures publiques d'écrivains, conférences... La bibliothèque, c'est aussi le choix entre deux bâtiments principaux: **l'Unithèque**, sur le campus, et la **Riponne**, en ville. Le premier offre un cadre zen pour des révisions méditatives. A l'intérieur, silence absolu. A l'extérieur, contemplation: lac, pâturages et moutons paisiblement endormis. A Lausanne, la fréquentation de la bibliothèque de la Riponne est plus bigarrée. Car, outre la salle de révision et le prêt, l'imposant palais de Rumine abrite les musées cantonaux des beaux-arts, de géologie, de zoologie, d'archéologie et d'histoire, ainsi que le Musée Monétaire. Pour se changer les idées, on pourra consulter le grand choix de DVD et CD de la bibliothèque, allant de Billy Wilder au dernier Woody Allen, de Mendelssohn à Bashung. De quoi parfaire sa culture musicale et cinématographique. Deux autres sites plus intimistes sont à la disposition des étudiants, la bibliothèque des Cèdres, en ville, dans le quartier de Chauderon, et celle de droit et sciences économiques, à l'Internef.



Le **Campus Card** est le sésame de l'UNIL. Elle se transforme tour à tour en carte de légitimation, carte de lecteur, porte-monnaie électronique, pour les photocopies et les cafétérias, (voir article p. 17) et carte d'accès aux bâtiments. Autant dire que sa perte peut engendrer un minidrame personnel... Son remplacement coûtera 25 francs. Pour accéder à ses nombreuses fonctions, il faudra avant tout «valider sa Campus Card». Ceci grâce aux nombreuses bornes installées à l'entrée des bâtiments. Dernier outil technique, le **portail MyUNIL**. Par son adresse email, tout étudiant peut entrer dans ce bureau virtuel. L'accès est visible sur la page d'accueil de l'UNIL. Les dossiers académique et administratif de chaque étudiant s'y trouvent, ainsi qu'un espace de stockage de données et de supports de cours. C'est là aussi qu'apparaissent les notes d'examens en fin de semestre.

Campus Card: unil.ch/campuscard
MyUNIL: my.unil.ch



L'université s'est engagée dans la préservation de l'environnement. Le label **Campus Plus** désigne ainsi une série de projets visant à améliorer la qualité de vie du site, dans une perspective de développement durable. Son logo, un smiley vert affiché dans les cafétérias et les auditoriums, représente donc plus qu'une jolie touche rétro. Son but est de rappeler à chacun que les petits gestes (trier ses déchets, ramener son plateau sur le chariot, etc.) favorisent une bonne cohabitation dans les espaces partagés. Le programme **PrintUNIL** encourage de son côté l'économie de papier avec un tarif incitatif, valable dès la rentrée: les impressions recto-verso deviennent plus avantageuses que les impressions recto: les deux coûteront désormais 8 centimes.

Campus Plus: unil.ch/campus-plus
PrintUNIL: unil.ch/ci



Les virus dévorent les ordinateurs. Les sacs s'oublient dans les auditoriums. Les codes d'accès marchent un jour et bloquent le lendemain. A l'UNIL, chacune de ces contrariétés a son service de dépannage. En cas de problème informatique, contacter le **Help desk** ou se rendre au **Guichet d'assistance informatique-multimédia**, à l'Amphimax. Les objets perdus s'annoncent via un formulaire à remplir en ligne, sur le site du **Service des bâtiments et travaux**. Les objets trouvés se récupèrent à la Ferme de la Mouline. Outre les soucis pratiques, la panique s'invente parfois en fin de semestre. Avec à la clé des doutes concernant sa méthode de travail. Avant de prendre ses jambes à son cou, on s'adressera au **Service d'orientation et de conseil (SOC)**, armé de spécialistes ès préparation d'examen. En cas de coups de blues ou d'angoisses, des psychothérapeutes sont à disposition sur rendez-vous au Service des affaires socio-culturelles.

Aide informatique: unil.ch/ci
Objets perdus/trouvés: unil.ch/unibat
Conseils aux études: unil.ch/soc
Consultations psychothérapeutiques et psychiatriques: unil.ch/sasc



Pour trouver un toit, un job et obtenir une bourse le **Service des affaires socio-culturelles (SASC)** de l'UNIL est là. Un nom à retenir! Boulots d'étudiant et offres de chambres en colocation se consultent en ligne. Le **Service d'orientation et de conseil (SOC)** fournit quant à lui toutes sortes d'informations sur les débouchés professionnels de chaque filière. Ses membres guideront les étudiants vers de nouveaux horizons en cas de changement de faculté ou de formations postgrades. De nombreuses offres de stages se trouvent sur le site. Sur rendez-vous, le SOC dispense bilan de compétences et conseils personnalisés. Au niveau administratif, les changements de faculté et d'adresse et l'exmatriculation sont à signaler au Service d'immatriculation et inscription.

Travail, logement: unil.ch/sasc
Orientation et conseil: unil.ch/soc
Administratif: unil.ch/immat



«¿Hablas español?» Combien de fois se dit-on qu'on aurait dû plus s'investir dans l'apprentissage des langues? Que ce soit pour le boulot, pour voyager ou pour simplement se débrouiller de l'autre côté de la Sarine. Le **Centre de langues** de l'UNIL propose des cours dans de nombreuses langues y compris le mandarin, le russe et le suisse allemand. Une autre solution est de participer au **Programme Tandem**. L'idée de base de ce concept est simple et efficace: deux personnes de langue maternelle différente se rencontrent régulièrement pour s'enseigner mutuellement leur idiome et faire découvrir leur culture.

Langues: unil.ch/cdl
Tandem: unil.ch/tandem



L'UNIL abrite une grande vie associative. Sa diversité reflète l'ouverture de l'UNIL sur le monde: associations culturelles, religieuses, scientifiques, sportives, regroupement géographique (Afrique, Tessin, Valais, Albanie), orientation sexuelle (Plan-Queer) et engagement politique (Groupe Regard Critique). La plus importante d'entre elles est la **Fédération des associations d'étudiants** (FAE), qui chapeaute le tout. Cette dernière défend les intérêts des étudiants et les représente auprès des autorités. Chaque nouvel immatriculé devient automatiquement membre de la FAE. Les facultés possèdent par ailleurs leurs propres associations. Celles-ci se chargent d'organiser des conférences et de nombreuses soirées festives. Des rencontres qui permettent de tisser son futur réseau professionnel.

Toutes les associations: unil.ch/central



A la disposition de toute la communauté universitaire, l'**Aumônerie des hautes écoles** est un service conjoint de l'UNIL, de l'EPFL et des Eglises catholique et protestante du canton de Vaud. Une équipe œcuménique de prêtres, pasteurs et laïcs animent des rencontres, des repas, des conférences, des moments de spiritualité, des marches en montagne et des voyages dans un esprit d'ouverture et de dialogue. Pour permettre à chacun de vivre la spiritualité de manière originale, l'Aumônerie soutient également un chœur Gospel et organise des soirées «Cinéma d'ailleurs».

Aumônerie: unil.ch/aum



A l'image d'une petite ville, de nombreux médias suivent l'actualité de l'UNIL. **Uniscope**, le mensuel que vous tenez entre les mains, offre, entre autres, une vitrine à la recherche, aux nouveaux programmes de cours et aux événements culturels du campus. Le **Journal en ligne** recouvre pour sa part l'actualité événementielle. **Allez savoir!**, qui paraît trois fois par année, donne la parole aux chercheurs de l'UNIL sur un thème d'actualité. L'hôpital universitaire vaudois a son propre journal gratuit disponible dans ses murs, le **CHUV Magazine**.

L'Auditoire, canard gouailleur du campus, est l'organe d'expression de la Fédération des associations des étudiant(e)s (FAE). La vie du campus y est généreusement passée au vitriol. Le journal est d'ailleurs toujours à la recherche de nouvelles plumes bien aiguisées... En sus de ces quatre médias écrits, l'UNIL partage une radio avec l'EPFL, **Fréquence Banane**. Les étudiants des deux hautes écoles en assurent les émissions. Bonne nouvelle, depuis le mois de septembre, la radio lausannoise diffuse ses programmes jusqu'au bout du lac, à l'Université de Genève. Enfin, de nombreux cours, conférences et leçons d'honneur sont à découvrir en **podcast** sur iTunes.

Uniscope et Allez savoir!: unil.ch/uniscope
Journal en ligne: unil.ch/actualite
CHUV Magazine: chuv.ch - Communication - CHUV Magazine
iTunes: podcast.unil.ch



Pour vivre pleinement l'ambiance du campus, un détour par la Grange s'impose. A l'intérieur, pas une botte de foin. Mais des gerbes de culture, à consommer au gré de l'humeur et des envies. Tout au long de l'année, la scène de la **Grange de Dorigny** accueille des artistes aux spectacles variés. Théâtre, musique, danse. Il y en a de toutes les couleurs et pour tous les goûts.

Théâtre: www.grangededorigny.ch



En période de cours, le **Zelig** offre, dans l'Anthropole, un espace de rencontre et de détente. Le jeudi soir, l'animation du bar est habituellement confiée à des groupes de musique peu connus, qui profitent de l'occasion pour se produire en public. Et pour satisfaire les amateurs de soirées plus calmes, le **Ciné-club de l'UNIL** est une solution idéale. La programmation évolue d'année en année, mais reste diversifiée et exigeante. Le ciné-club propose un film par semaine, le mercredi soir. Tous les longs-métrages présentés sont précédés d'un court-métrage. Pour mettre en avant d'un côté le cinéma actuel et de l'autre le cinéma culturel, les projections ont lieu en alternance au Zelig et à l'Unithèque (section de cinéma).

Zelig: zelig.ch
Ciné-Club: unil.ch/cine-club



Après une journée entière passée les fesses scotchées à une chaise, la fin des cours rime souvent avec envie de bouger. Tango argentin, billard, golf ou boomerang. En complément des sports classiques, les **Sports universitaires** de l'UNIL et de l'EPFL proposent une offre variée de disciplines originales, à pratiquer sans modération. Plus de 80 activités différentes sont accessibles tout au long de l'année pour se changer les idées, se défouler et faire des rencontres.

Tous les sports: unil.ch/sport



Pour ceux qui privilégient la gymnastique des cordes vocales, le **Chœur universitaire de Lausanne** est ouvert à tous les membres de l'UNIL et de l'EPFL. Dans un cadre d'exigence, les concerts donnés en fin d'année marquent l'apothéose d'une activité artistique collective de longue haleine. Ceux qui manient mieux l'archet que la voix préféreront l'**Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne** ou l'**Association universitaire de musique de chambre**, qui contribuent à développer la pratique de la musique au sein de la communauté universitaire.

Chœur: unil.ch/choeur
Orchestre symphonique: unil.ch/osul
Musique de chambre: aumc.epfl.ch

LES SCIENCES DU SPORT EN PLEIN MOUVEMENT

Les enseignants et chercheurs des SSP et de la FBM spécialistes des sciences du sport regroupent désormais leurs forces et leurs talents dans un nouvel institut baptisé ISSUL. Ce grand frère de l'ancien ISSEP est dirigé par le professeur Fabien Ohl et sera inauguré officiellement le 23 septembre.



F. Imhof/UNIL

De gauche à droite, Fabien Ohl, Samantha Bettschen, Alan Traclet, Raffaele Poli, Orlan Moret, Grégoire Millet.

Qu'on se le dise: que ce soit dans le domaine de la formation ou de la recherche, l'ISSEP est un pôle d'excellence en sciences du sport. Rattaché à la Faculté des SSP, l'Institut des sciences du sport et de l'éducation physique, créé en 1997, poursuit son développement. Nouveauté? Le 23 septembre, il répondra officiellement au doux nom d'ISSUL (Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne), une manière, entre autres, de mettre en exergue ses synergies avec la FBM.

«Dans notre domaine, les perspectives scientifiques sont pluridisciplinaires, explique Fabien Ohl. Nous nous intéressons autant à l'entraînement, à la préparation, aux efforts physiques qu'aux dimensions plus humaines, sociales et psychologiques de ces activités, poursuit le directeur de l'ISSUL. Auparavant, certains de nos collègues travaillaient davantage sur la physiologie et la biomécanique sans avoir de liens directs avec les SSP. Du coup, pour qu'il y ait une dynamique au niveau de l'UNIL, il fallait que notre institut soit également lié à la FBM.» L'objectif étant aussi d'avoir un lieu commun où les gens peuvent se rencontrer. Si les locaux de l'ISSUL se situent aujourd'hui à Vidy, ils rejoindront en temps voulu les bâtiments du futur quartier de Mouline.

Lausanne, avec ses nombreuses organisations sportives internationales, offre évidemment un contexte favorable à ce type d'institut. De plus, l'ancien doyen de la FBM, Patrice Mangin, a contribué à créer le Laboratoire suisse d'analyse du dopage (LADD). Cela valait donc la peine de renforcer des thématiques autour des sciences du sport pour obtenir des ressources universitaires, par exemple pour que le LADD puisse aussi bénéficier de collaborations avec les SSP. D'autant plus qu'historiquement on associe les sciences du sport à l'éducation physique, une mission de base qui reste importante.

Succès du master

«Pour l'étudiant, cette fusion ne changera pas grand-chose. Mais elle nous permettra de renforcer l'encadrement, poursuit Fabien Ohl. Pour l'instant, je suis le seul professeur pour 400 étudiants.» Un poste de professeur va ainsi être créé à la FBM à la rentrée.

Fusion, synergies, visibilité plus importante de tous les travaux liés aux sports: ces démarches s'inscrivent dans un contexte d'augmentation des missions et de l'offre de formation de l'institut. «Nous avons démarré un master en profitant notamment de notre collaboration avec

Genève, poursuit le professeur Ohl. D'ailleurs, pour la rentrée, nous avons une cinquantaine de nouveaux inscrits au master, ce qui est beaucoup. Des enseignants vont partir à la retraite, il existe donc un réel potentiel d'emplois dans les collèges et les gymnases.»

Développement, donc, mais aussi proximité. Fabien Ohl souhaite créer davantage de liens avec l'environnement sportif local. «Nous avons une convention avec le Musée olympique, dit-il. Nous avons monté l'exposition «Heroes» et travaillons avec l'EPFL sur une autre manifestation qui, en mars 2010, aura pour thème le sportif et la science. L'ISSUL collabore aussi avec la FIFA, l'UEFA et avec le CIO sur la thématique des jeunes, de l'olympisme et de la compétition. Fabien Ohl et son équipe planchent également sur un observatoire de l'enfance avec le pentathlon suisse et international et collaborent à l'observatoire du marché européen du football en collaboration avec la FIFA.»

Regard critique

Recherches sur l'influence du mouvement sur la santé, biomécanique, sociologie, analyses des activités physiques, formations d'entraîneur: finalement, l'ISSUL se rapproche-t-il davantage du sport ou de la santé? «Nous travaillons sur les activités physiques et le mouvement avec un axe d'entrée de réflexion autour de la question de la santé, d'un point de vue historique, sociologique ou physiologique», explique Fabien Ohl. Le mot d'ordre de l'institut est de se distancier de l'usage médiatique du sport, ce spectacle inégalé en termes d'audience et auréolé du fameux mythe de l'égalité. A l'ISSUL, on essaie de comprendre le métier de sportif, sans l'encenser ni le diaboliser.

«Notre mission est de former des gens avec une distance critique. Nous ne voulons pas faire la promotion du sport sans réfléchir, ni convertir au sport à tout prix. Personnellement, je ne donne pas dans l'idolâtrie des grandes personnalités sportives, confie Fabien Ohl. Je préférerais voir six millions de Suisses sur leur vélo plutôt qu'assis devant leur petit écran en train de regarder le Tour de France.»

Francine Zambano

23 septembre, inauguration de l'ISSUL, programme complet: voir mémento page 11
www.unil.ch/issul

« LE SPORT TENTE DE CONSERVER SON ÂME »

Fabien Ohl mène une recherche, financée par l'AMA (Agence mondiale antidopage), sur le dopage dans le cyclisme amateur de haut niveau. Il s'agit d'une étude ciblée, qualitative, faite en collaboration avec l'Université de Nanterre et l'Institut de criminologie de Liège. « Nous procédons notamment par entretiens avec des athlètes, qui peuvent se livrer, explique-t-il. C'est assez difficile à mener, nous devons croiser les informations pour nous faire une idée de ce qu'il est réaliste de penser, avec beaucoup de modestie ». Il y a dix ans, des travaux indiquaient que la majorité de ces cyclistes prenait des produits dopants. Cette pratique aurait-elle changé chez ces jeunes amateurs aux portes du professionnalisme ? « Les modes de préparations ont changé aujourd'hui chez les jeunes, dit-il. En France et en Belgique, c'est plus encadré. Avant, des équipes entières étaient impliquées et tout le monde était au courant. » La pratique du dopage, qui faisait alors partie de la culture, devient aujourd'hui plus discrète, plus honteuse. Fabien Ohl travaille également sur une étude quantitative pour l'OFSP (Office fédéral de la santé publique), sur un échantillon

de 1800 sportifs amateurs suisses romands de moins de vingt ans. « Des sportifs se dopent en Suisse. Avons-nous pour autant affaire à un problème de santé publique, se demande-t-il ? Le dopage est certes dangereux, mais comme beaucoup d'autres choses. » Le sport est utilisé comme un réservoir de vertus morales et comme modèle d'égalité. On se situe donc souvent davantage sur le plan de la morale que de la santé. « Quand on fait une recherche, il ne faut pas être piégé par une attente sociale, dit-il. Le dopage est quasi insaisissable, il en existe plusieurs périmètres. Selon la définition et les méthodes retenues, la prévalence varie entre 2 et 26 % de jeunes qui prennent des produits dopants ! Il y a aussi des drogues sociales et des pratiques très occasionnelles qui ne peuvent pas être comptabilisées de la même façon. » D'après le professeur Ohl, il faut donc différencier les formes d'usage de produits considérés comme dopants. Les chiffres ne doivent pas alimenter une sorte de panique morale et il ne faut pas non plus éluder le problème ni nier la réalité des risques. La performance exerce une sorte de fascination. On ne cesse de proposer des



©Photos.com

améliorations des performances corporelles par le recours à toutes sortes de produits pharmacologiques ou de techniques (sexualité, anti-aging, chirurgie esthétique, etc.). Le sport peut donc difficilement rester à l'écart de ces tendances, d'autant plus qu'il sert de modèle de référence. Confronté à ces contradictions, le sport tente de conserver son âme !

F.Zo

SOLLICITER LE MOUVEMENT CHEZ L'ENFANT

Le projet *Ballabeina*, qui a débuté il y a un an, concerne les enfants de classes enfantines. « L'objectif est de montrer, de manière contrôlée, l'effet d'un programme d'interventions à la fois sur les activités physiques et les habitudes alimentaires sur des enfants de 4-5 ans, explique Jérôme Barral, maître d'enseignement et de recherche à l'ISSUL. Nous avons proposé à des classes des programmes d'activité physique supplémentaire pendant une année. » L'idée est de faire un travail intensif dans ces classes-là. Une première phase d'évaluation a été effectuée en septembre 2008 et une seconde au mois de juin 2009. Les cantons de Vaud et de Saint-Gall sont impliqués dans ce projet financé par le FNS et Promotion Santé Suisse. Ces évaluations sont composées de tests moteurs, cognitifs et anthropométriques. « Nous utilisons des questionnaires sur les habitudes alimentaires des enfants, l'objectif étant de voir si une activité physique et une meilleure hygiène de vie pratiquées très tôt pourraient



©Photos.com

avoir une influence sur la composition corporelle, l'endurance, la coordination, l'équilibre et la mémoire des enfants. Cette étude se fait en collaboration avec la docteure Jardena Puder, du CHUV, responsable du projet, et de Vincent Ebenegger, de l'ISSUL, qui réalise son doctorat sur ce thème. De son côté le projet *Youp'la bouge!* est basé sur le même principe mais concerne des enfants plus jeunes, soit âgés entre 2 et 4 ans. L'objectif est d'adapter l'environnement de certaines des crèches participantes pour répondre aux besoins de bouger des enfants, et inciter les éducatrices à proposer des activités aux petits. Ce programme concerne 30 crèches expérimentales et 30 contrôles (qui ne bénéficient d'aucune adaptation) dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Jura. L'évaluation de ce projet, initié par la Ligue de la santé et soutenu par Promotion Santé Suisse, est coordonnée par Jardena Puder du CHUV.

F.Zo

« LA CINÉTIQUE D'OXYDATION DES LIPIDES : EFFET DE L'EXERCICE »

« De par sa constante augmentation, l'obésité a été déclarée épidémie du XXI^e siècle par l'Organisation mondiale de la santé », explique Xavier Chenevière, assistant diplômé à l'ISSUL, qui prépare sa thèse sous la direction de Fabio Borrani et Davide Malatesta.

Selon Xavier Chenevière, le surpoids est le résultat d'une augmentation de l'apport énergétique par rapport à la dépense énergétique et d'une altération de l'oxydation lipidique qui contribue au développement des réserves adipeuses. « Il est suggéré que la pratique d'une activité physique régulière représente un moyen efficace dans la prise en charge de l'individu obèse en augmentant la dépense énergétique quotidienne et l'oxydation lipidique », dit-il. Cependant, des incertitudes subsistent encore quant aux caractéristiques d'un exercice ou entraînement optimal.

« Lors d'un effort modéré, poursuit-il, les glucides et les lipides constituent les deux sources principales d'énergie pour le métabolisme musculaire, et l'utilisation de ces deux substrats dépend fortement de l'intensité d'exercice. Concernant la cinétique d'oxydation des lipides représentée en fonction de l'intensité d'exercice, la courbe correspond à un « U » inversé, ce qui signifie qu'il existe une intensité d'exercice, définie comme le Fatmax, pour laquelle le débit d'oxydation des lipides est maximal (MFO). Or, cette cinétique peut être influencée par des facteurs tels que le genre, le niveau d'entraînement, la modalité d'exercice ou la composition corporelle. L'objet principal de cette thèse a été l'étude des effets de l'exercice sur la cinétique d'oxydation des lipides. »

Dans un premier temps, un modèle mathématique incluant trois variables correspondant aux principales variations

possible de la cinétique (dilatation, symétrie et translation) a été développé afin de pouvoir décrire quantitativement la forme de cette courbe et déterminer le Fatmax et le MFO. Par la suite, les effets du mode de locomotion (vélo vs. course à pied) ou de la modalité d'exercice (durée et intensité de l'exercice) sur la cinétique d'oxydation des lipides et sur les paramètres de Fatmax et le MFO ont été étudiés. « Il a ainsi été montré, par exemple, qu'un exercice préalable induisait une augmentation de l'oxydation des lipides lors d'un deuxième effort subséquent, conclut Xavier Chenevière. Ces différents résultats permettent d'amener d'intéressantes pistes de réflexion quant aux caractéristiques d'un exercice optimal favorisant l'oxydation des lipides lors de l'effort. »

Xavier Chenevière / F.Zo

DU PATERNALISME À L'AUTODÉTERMINATION

Le médecin a aujourd'hui l'obligation d'informer son patient scrupuleusement. La thèse de Coralie Devaud montre qu'en droit médical la législation et la déontologie se sont adaptées à la jurisprudence. Alors que le nombre de litiges augmente, les praticiens doivent adapter leur pratique et apprendre à informer.

«**S**ans un consentement libre et éclairé du patient, toute intervention médicale est en principe illicite. Un principe ayant pour fondement les droits de la personnalité», explique Coralie Devaud. Intitulée *L'information en droit médical*, sa thèse, défendue à l'UNIL et publiée ce printemps, examine les textes de loi, la jurisprudence et la doctrine qui régissent ces questions de droit médical. Cette publication est l'occasion de comprendre les implications pratiques du devoir d'information.

«Auparavant, le médecin n'avait pas d'obligations, si ce n'est de soigner son patient selon les règles de l'art. Des règles qui n'étaient définies nulle part, souligne Alberto Crespo, chef de l'unité des affaires juridiques du CHUV. C'était l'époque du paternalisme, de la bienveillance et de l'intérêt du patient.» Peu à peu sont apparus les droits du patient. Un phénomène assez récent. Le Tribunal fédéral a tranché pour la première fois sur le sujet en 1979. «A présent, le médecin n'a non plus le devoir d'informer, mais l'obligation de le faire. Le patient peut attaquer le praticien en justice s'il n'a pas rempli ces obligations», précise le juriste. Dans le canton de Vaud, un organe indépendant a pour mission de désamorcer les situations de conflit pouvant naître entre les patients et les professionnels de la santé. Selon les statistiques du Bureau cantonal de médiation santé Vaud, l'article de la loi vaudoise sur la santé publique le plus fréquemment à l'origine de litiges est justement celui du droit à l'information (art. 21). Les médecins sont les professionnels de la santé le plus souvent mis en cause dans les cas de médiation.

Le fardeau de la preuve

Aujourd'hui, les patients sont davantage impliqués dans le processus thérapeutique. Le médecin n'est dès lors plus considéré comme l'autorité ou l'unique détenteur du savoir. Un changement qui marque le passage du paternalisme à l'autodétermination, selon Coralie Devaud. «Certains médecins m'ont rapporté que des patients leur suggéraient même des médicaments ou des traitements lors de la consultation», s'étonne la docteure en droit. Internet, Google et compagnie. Tant d'internautes ont aujourd'hui le réflexe de lancer une recherche sur une maladie, à la quête de renseignements sur les symptômes éprouvés



Le médecin a désormais l'obligation d'informer son patient et d'en fournir la preuve en cas de différend.

et les traitements indiqués. L'accès aisé à de nouvelles sources d'information rend la population très informée. Mais trier les informations glanées en ligne n'est pas une mince affaire. Les données scientifiques y côtoient les diagnostics erronés. Le partage des connaissances fragilise sensiblement la position du praticien. «Le médecin doit alors être très vigilant et vérifier les connaissances du patient. Une information minutieuse est nécessaire. Même si le patient semble être au courant, il y a de fortes chances qu'il s'agisse de faux savoir», prévient Coralie Devaud.

Depuis bientôt dix ans, une décision du Tribunal fédéral rend la tâche des médecins plus compliquée. La justice a tranché: en cas de litige dans le domaine du droit privé et du droit public, le fardeau de la preuve de l'information donnée incombe au médecin. C'est à lui de prouver que le patient a été bien informé. Diagnostic, pronostic, traitement, risques, alternatives éventuelles au traitement proposé, conduite thérapeutique adéquate et coûts. Même si la question du contenu de l'information à délivrer est réglée en Suisse par 26 lois cantonales différentes, les grandes lignes restent semblables. Les normes déontologiques ont également suivi le cadre posé par la jurisprudence.

Du côté des médecins, il a été absolument nécessaire de systématiser les mécanismes d'information, de manière à pouvoir fournir des preuves en cas de litige. «Les médecins ont toujours informé, souligne Alberto Crespo. Mais ils doivent aujourd'hui pouvoir garantir la traçabilité des informations fournies aux patients.» Feuilles d'information, formulaires de consentement et inscription dans le dossier médical sont des mesures prises au quotidien. Qui donne l'information? Sur quoi porte-t-elle? A quel moment et à quel endroit doit-elle être livrée? Pour venir en aide aux praticiens, le CHUV a élaboré une directive institutionnelle qui traite en détail des procédures à suivre pour donner l'information aux patients.

La direction du CHUV met également à disposition des formulaires de consentement écrit à faire signer au patient. Des modèles de formulaires d'information pour les opérations types sont fréquemment diffusés par les sociétés suisses spécialisées, comme la Société suisse de radiologie. Evidemment, l'information écrite ne remplace jamais la transmission des renseignements de manière orale; mais elle la complète. Et ceci malgré les barrières linguistiques. «Nous ne sommes pas uniquement censés pouvoir informer le patient suisse, mais n'importe quel malade», relève le responsable

du service juridique du CHUV. Serbo-croate, swahili, libyen, langage des signes... une armée d'interprètes se tient à disposition pour assurer une bonne transmission de l'information aux personnes de langue étrangère. De nombreux autres obstacles se dressent sur le chemin de l'information adéquate. Tous les malades n'ont par exemple pas le même niveau de compréhension et les informations anxiogènes auront davantage tendance à être mal perçues par le patient. Dans un grand hôpital, le traitement

garantir de résultat. Par son paraphe, le patient se responsabilise et donne son accord à la prise de risque.» Le patient exerce ainsi l'autonomie souhaitée, en donnant son consentement libre et éclairé.

Pour Lazare Benaroyo, professeur associé d'éthique à la Faculté de biologie et de médecine (FBM) de l'UNIL et chef de l'unité d'éthique du CHUV, tout paternalisme n'est pas forcément délétère. «Les patients ont

«Nous sensibilisons d'emblée les étudiants au fait que le discours biomédical – la manière dite scientifique de poser le diagnostic – n'est qu'une rhétorique, un des discours.» Les enseignements interdisciplinaires ont justement pour but d'aborder le patient dans sa globalité, de prendre également en compte son ressenti et les représentations sociales de la maladie. «La responsabilité éthique ne consiste pas qu'à assurer la réparation mécanique», poursuit Lazare Benaroyo. En d'autres termes, traiter n'est pas encore soigner. Le but de la démarche est de donner aux futurs médecins une perspective analytique en sciences humaines qui soit solide, fiable et opérationnelle. Une manière également de potentialiser les recherches et d'établir une dialectique entre l'UNIL, la FBM et le CHUV.

Les enseignements d'éthique se poursuivent ensuite pendant tout le cursus de médecine. Les étudiants abordent alors la notion de responsabilité et de consentement en lien direct avec des situations cliniques. «Ce mouvement d'ouverture passe par un dialogue qui donne sens à l'action scientifique à la lumière de l'histoire singulière du patient. C'est justement une hypertrophie du regard biomédical qui a pris le visage du paternalisme et qui a mené à la prééminence de l'autodétermination.» Une collaboration étroite entre le médecin et le patient est nécessaire. Lazare Benaroyo apprend aux étudiants à établir un dialogue, une co-construction, un partage de l'autorité sur la décision. «Nous n'enseignons pas à obtenir arbitrairement du patient un consentement, mais à sensibiliser le soignant à la nécessité d'aider le patient à faire des choix éclairés. Le meilleur moyen est toujours d'instaurer le dialogue, de voir comment le patient souhaite être informé.»

Les dissonances persistent

Du côté juridique, le droit à l'autodétermination du patient est effectif. Il demeure toutefois un décalage important entre le système légal et la pratique. Coralie Devaud confirme dans la conclusion de son ouvrage que le droit du patient à l'autodétermination a comme corollaire indéniable l'émergence d'une médecine défensive. «Dans un tel contexte, l'information n'est pas exclusivement délivrée pour garantir la liberté de décision mais pour éviter tout procès en responsabilité.» La formation et la pratique auront également besoin de temps pour jouer sur le même tableau. La nouvelle génération de praticiens, qui a bénéficié des enseignements interdisciplinaires, va débiter la mise en pratique de cette approche durant les prochaines années.

L'avenir nous dira s'il existe un équilibre entre paternalisme et autodétermination.

Aurélien Despont

Coralie Devaud. *L'information en droit médical, Etude de droit suisse*, Schulthess, Genève, 2009.

thérapeutique est aussi souvent morcelé entre différents protagonistes, en raison de la rotation du personnel soignant et du rythme de travail soutenu. L'information fragmentée risque d'avoir du mal à passer. «Ces lacunes potentielles doivent être connues de l'ensemble du corps médical et des équipes soignantes dans le but de les éviter à tout prix», conclut la directive institutionnelle du CHUV.

Dérive à l'américaine

L'utilisation des formulaires de consentement, des directives institutionnelles et des formulaires d'information est une pratique copurante dans les établissements de soins. Malgré cela, le médecin ne s'est heureusement pas encore transformé en gratte-papier qui passe plus de temps à prendre note de tous ses faits et gestes qu'à soigner les patients. Mais la «dérive à l'américaine» n'est pas si loin. La pratique d'une médecine dite défensive ne risque-t-elle pas, à terme, d'altérer les relations de confiance avec les patients? Jeanne-Pascal Simon, juriste au CHUV, voit les choses autrement. «La signature d'un formulaire de consentement peut sembler à première vue être un moyen de défense. Mais d'un autre côté, il s'agit aussi d'un contrat de confiance entre le médecin et le patient. Le praticien ne peut pas

besoin d'être encadrés.» En ce sens, l'autorité ne doit pas être synonyme de pouvoir, mais prendre la forme de l'autorité dans le sens d'encadrement. «La dérive défensive a tendance à tout ramener à la seule légitimité de l'autodétermination, mais ce n'est pas responsable de tout faire reposer sur les épaules du patient. Les soignants doivent apprendre à co-construire avec lui.»

Prendre en compte le ressenti

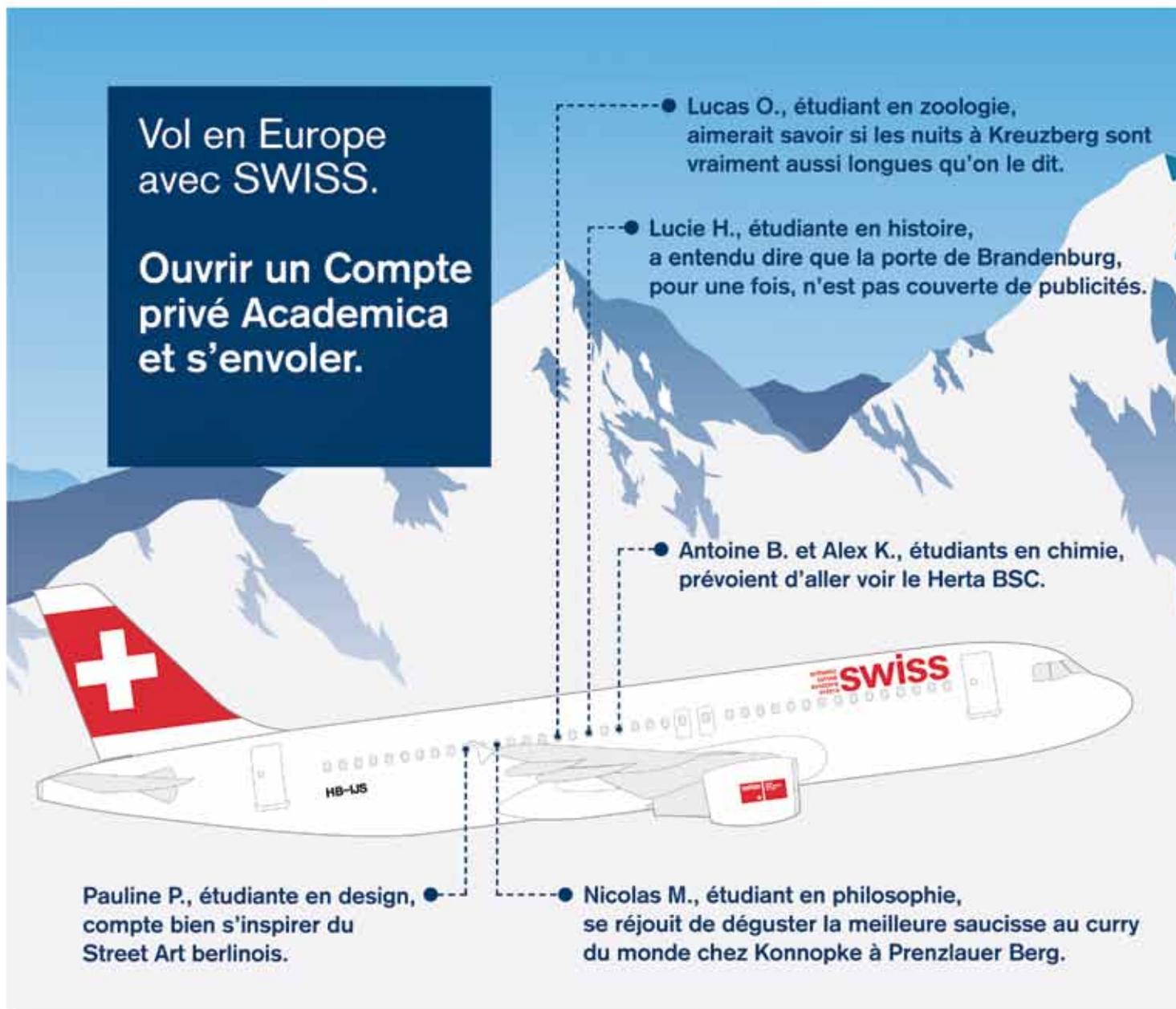
L'art de communiquer et de partager des situations difficiles avec les malades n'est pas forcément un sens inné. Certains médecins savent très bien s'y prendre. D'autres se sentent moins à l'aise face à une telle responsabilité. «Dans le souci de préparer au mieux les futurs médecins, des cours avec des acteurs et des simulations ont récemment été intégrés dans le cursus», explique Alberto Crespo.

Histoire, sociologie, anthropologie, philosophie, éthique, droit de la médecine, psychologie médicale, communication skills et économie de la santé figurent au programme des étudiants de première année en médecine depuis quelques années. «Un cursus en sciences humaines obligatoire, sanctionné par un examen», précise le professeur Lazare Benaroyo.



**Vol en Europe
avec SWISS.**

**Ouvrir un Compte
privé Academica
et s'envoler.**



Bienvenue à bord.

Ouvrez un Compte privé Academica jusqu'au 31 octobre 2009 et recevez du Credit Suisse un bon pour un vol aller/retour (taxes et droits compris) avec SWISS, à destination de Amsterdam, Barcelone, Berlin, Budapest, Copenhague, Londres, Madrid, Paris, Prague, Rome, Stockholm ou Vienne. Cette offre du Credit Suisse est valable dans la limite des disponibilités. Pour obtenir plus d'informations, munissez-vous de votre carte d'étudiant et de votre carte d'identité et rendez-vous dans une succursale proche de chez vous, ou envoyez-nous un SMS gratuit: «CS Vol» et votre adresse e-mail au 963.

www.credit-suisse.com/vol

De nouvelles perspectives. Pour vous.

CREDIT SUISSE 

Extrait des conditions générales: vol non-stop en classe économique (classe de réservation E). Nombre de places limité. Au départ de Bâle, Genève ou Zurich. Réservation possible jusqu'au 31.12.2009; vol de retour au plus tard jusqu'au 31.10.2010 ou au maximum 12 mois après la réservation. Sans remboursement ni échange. Un seul bon par client. Réserve aux nouveaux clients Academica. Autres conditions applicables sous www.credit-suisse.com/vol.

mémento

l'université de lausanne au jour le jour



Comment devient-on écrivain ?

Le sociologue français Bernard Lahire présentera à l'UNIL le jeudi 24 septembre 2009 un aperçu de ses recherches en cours, encore non publiées, sur la socialisation des écrivains.

A lors que sonne l'heure de la rentrée littéraire pour les maisons d'édition, Bernard Lahire fait une halte à l'UNIL pour donner une conférence inédite. Spécialiste de l'illettrisme et du rapport des milieux sociaux à l'écriture, le sociologue enquête sur la manière dont les gens s'approprient l'écrit et la culture écrite.

«Bernard Lahire mène actuellement une recherche sur la socialisation des écrivains, à savoir la formation précoce, les premières expériences de lecture et d'écriture, l'accès au livre et l'intériorisation d'expériences interprétatives chez les écrivains», explique Jérôme Meizoz, directeur de la Formation doctorale interdisciplinaire et maître d'enseignement et de recherche à la section de français. De nombreux témoignages, lettres et journaux permettent d'étayer les propos du conférencier. Flaubert, dont l'exemple a été décrit par Sartre dans *L'idiote de la famille*, entretenait lorsqu'il était enfant un rapport difficile à l'écrit. Ce qui ne l'a pas empêché de devenir l'auteur majeur que l'on connaît. L'intervention de Bernard Lahire portera sur ses recherches encore non

publiées sur Franz Kafka. «Cet écrivain se situe à un carrefour d'influences linguistiques, religieuses et culturelles dans la Prague du début du XX^e siècle, qui rend son expérience multiculturelle avant l'heure», précise Jérôme Meizoz. Ses choix de langue et de tradition représentent un véritable intérêt. Bernard Lahire abordera également la question de la «double vie des écrivains» – l'obligation de ces hommes de lettres de faire un métier d'appoint pour vivre – que l'auteur considère comme l'un des déterminants fondamentaux de leur rapport à l'écriture.

Organisée par la Formation doctorale interdisciplinaire de la Faculté des lettres, la conférence est ouverte à tout public et s'adresse donc à tous les chercheurs et les curieux des sciences humaines.

Aurélie Despont

Prochaine parution
du mémento
le 5 octobre 2009

«Comment devient-on écrivain ? La socialisation littéraire et extra-littéraire de Kafka»
le 24 septembre 2009, 17h15 - 19h15
Amphipôle UNIL - Sorge - Espace «Anthropos café»

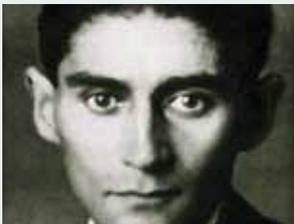
CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

ARTS ET LITTÉRATURE

JEUDI 24 SEPTEMBRE

LETTRES/FDI
17H15

Comment devient-on écrivain? La socialisation littéraire et extralittéraire de Kafka, conférence, prof. Bernard Lahire, ENS, Lyon.
Amphipôle, Anthropos Café
Rens: tél. 021 692 38 36
jerome.meizoz@unil.ch
Voir article en page 9



kafka © Google

BIOLOGIE

LUNDI 14 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

Glial-mediated neurovascular coupling in the normal and diabetic retina, Anusha Mishra, séminaire DBCM, Dpt. of neuroscience, University of Minnesota, Minneapolis, USA
DBCM, Bugnon 9, petit auditoire
Rens: andrea.voltterra@unil.ch

MARDI 15 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H00

NMDA receptors: learning from singles, Gabriela K. Popescu, séminaire de neurobiologie, Dpt de biochimie, Université de Buffalo, Buffalo, New York.
DBCM, Bugnon 9, petit auditoire
Rens: anita.luthi@unil.ch

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

GPR43 links enteric microflora metabolism with innate immunity and inflammatory responses, séminaire, Dr Kendle Maslowski, inflammation and immunology group, Garvan Institute of medical research, Sydney, Australie.

UNIL/Epalinges, Biochimie, B301
Rens: jurg.tschopp@unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H45

Apoptotic and immunostimulatory combination therapeutic strategies using histone deacetylase inhibitors, séminaire, Dr Alisa Frew.
Epalinges, B301
Rens: jürg.tschopp@unil.ch

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
17H00

Leçon d'adieu du prof. Haas
Biophore, amphithéâtre

DRIT

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

DRIT ET SCIENCES CRIMINELLES
17H00

La protection de la personnalité du travailleur: sauvegarde de sa santé et sécurité au travail, soutenance de thèse, Carole Sonnenberg.
Internef, auditoire 125

JEUDI 10 SEPTEMBRE

DRIT ET SCIENCES CRIMINELLES
15H15

Going beyond the mixed jurisdiction theory: the emergence of hybrid legal systems and their implications for the comparative lawyer. The swiss institute of comparative law on our campus hosts a conference of paramount interest to participants of our programme, colloque.
Institut suisse de droit comparé
Rens: tél. 021 692 49 11
cecile.fornierod@isd-cdfjp.unil.ch

DRIT ET SCIENCES CRIMINELLES
16H15

La notion d'insolvabilité en droit privé suisse, soutenance de thèse, Laurent Buttica.
Internef, 125

JEUDI 17 SEPTEMBRE

DRIT ET SCIENCES CRIMINELLES
18H15

Former principal legal adviser of the European commission as keynote speaker at opening ceremony. Jacques Bourgois will be the keynote speaker of this year's LLM opening ceremony. From 1987-1991, Mr. Bourgois was principal legal adviser of the Commission, where he was in charge of foreign trade policy and, later, antitrust policy. Previously, he served for several years as head of the Trade Policy Instruments Division in the Directorate General for External Relations, and was responsible for the implementation of the EU's regulations on antidumping and subsidies, as well as for safeguard measures and protection against illicit commercial practices, conférence.
Internef

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

DRIT ET SCIENCES CRIMINELLES
11H00

2nd Swiss-Chilean International Economic Law Day. For the second time LLM students from the University of Lausanne and from the Universidad Adolfo Ibanez in Santiago de Chile meet to discuss current issues of international economic law with experts in the field, 3e cycle, Felipe Ernst, Universidad Adolfo Ibanez.
Internef, salle LLM
150.-fr.

JEUDI 24 SEPTEMBRE

DRIT ET SCIENCES CRIMINELLES
9H15

L'internationalisation du droit, conférence, conférence publique dans le cadre du cours de «droit international public», conférence, prof. Marcelo Dias Varela, Centre universitaire de Brasilia, Brésil.
Internef, auditoire Jean Barbeyrac, 263

DRIT ET SCIENCES CRIMINELLES
16H30

Compensation for environmental damages under international law, soutenance de thèse, Tarcisio Hardman Reis.
Internef, auditoire 143

LUNDI 28 SEPTEMBRE

DRIT ET SCIENCES CRIMINELLES
17H30

L'interdiction de discrimination en raison de la nationalité au sens de l'Accord sur la libre circulation des personnes, soutenance de thèse de doctorat, Véronique Boillet.
Internef, auditoire 125

MARDI 29 SEPTEMBRE

DRIT ET SCIENCES CRIMINELLES
18H30

La prise en compte de la masse successorale étrangère en droit successoral suisse. Etude de droit suisse et de droit comparé, soutenance de thèse, Yvan Leupin.
Internef, auditoire 121

VENDREDI 2 OCTOBRE

DRIT ET SCIENCES CRIMINELLES
9H00

L'arbitrage interne et international, journée d'étude organisée par le Centre de droit comparé européen et international (CDCEI), UNIL, et par la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI). La journée se propose d'explorer les innovations et défis posés par la nouvelle réglementation, colloque.
Lausanne, aula des Cèdres (HEP)

SANTÉ

JEUDI 10 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
7H05

Expérience à Harvard: douleur du laboratoire à la clinique, conférence, Marc Suter.
CHUV, auditoire Charlotte-Olivier, no3

BIOLOGIE ET MÉDECINE
8H05

Journée lausannoise de nutrition clinique, cours spécialisé, nutrition et médicaments, formation continue et postgrade médecine structurée, Pauline Coti Bertrand.
CHUV, auditoire Charlotte Olivier
BH 08

DU 15 AU 16 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
8H15

Cours SSNC de base donné par l'Unité de nutrition clinique du CHUV sous l'égide de la Société suisse de nutrition clinique, Pauline Coti Bertrand.
CHUV, auditoire du bâtiment hospitalier 08

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
17H00

Nouvelles techniques en chirurgie de la base du crâne, R. Daniel, NCH-CHUV, colloque.
CHUV, auditoire Yersin

JEUDI 17 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
7H05

Insuffisance droite et hypertension pulmonaire, cours donné par le Dr Pierre-Guy Chassot, formation continue et postgrade médecine structurée, conférence.
CHUV/auditoire Charlotte-Olivier, no 3

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
17H00

Conscience de soi en mouvement, Olaf Blanke, EFPL, colloque.
CHUV, auditoire Yersin



© Google

JEUDI 24 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
7H05

Electrophysiologie et anesthésie, formation continue et postgrade médecine structurée, conférence, Pierre Dresco, Carlo Marcucci.
CHUV, auditoire Charlotte-Olivier, no 3

MARDI 29 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
11H00

Molecular and genetic epidemiology - How does the BRCA2 protein suppress cancer? Formation continue et postgrade médecine structurée, colloque, Dr Laufey Tryggvadóttir, Icelandic Cancer Registry, Icelandic Cancer Society.
Lausanne, Bugnon 17, rez, salle colloque

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
17H00

Concepts de neuro-réhabilitation précoce, Wild, Düsseldorf, et Hummelsheim, Leipzig, colloque.
CHUV, auditoire Yersin

JEUDI 1 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE
7H05

Patient âgé, formation continue et postgrade médecine structurée, conférence, Emmanuel Henchoz, Véronique Moret.
CHUV, auditoire Charlotte-Olivier, no 3

SOCIÉTÉ

MARDI 8 SEPTEMBRE

SERVICE D'ORIENTATION ET CONSEIL
8H30

A vos marques! Cours d'introduction aux études universitaires, séance d'information.
Amphimax, auditoire E. Hamburger

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

FONDATION FORS
8H30

WAPOR, conférence.
Anthropole

LA FONDATION JEAN MONNET
POUR L'EUROPE
9H00

Le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe - La Fondation Jean Monnet pour l'Europe vous invite à son prochain colloque, qui portera sur le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet, colloque.

Internef, 271
Rens: tél. 021 692 20 94
pauline.genoud@fjme.unil.ch

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

SERVICE D'ORIENTATION ET CONSEIL
10H00

Journée d'accueil des nouveaux étudiants. Une journée pour vous familiariser avec l'UNIL, séance d'information organisée par le Service d'orientation et conseil de l'UNIL.
Amphimax, auditoire E. Hamburger



© istockphoto

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

SSP
14H00

L'hésitation: privilège de l'âge ou de la jeunesse? conférence-débat publique avec la professeure Françoise Schenk, UNIL.
Lausanne, Espace Riponne
Rens: sophie.cochand@unil.ch

DATE CLÉS DE LA RENTRÉE

LUNDI 7 SEPTEMBRE

_16H30

Accueil des nouveaux professeurs UNIL.

Grange de Dorigny

MARDI 8 SEPTEMBRE

_11H00

Conférence de presse de la rentrée académique 2009-2010

Anthropos Café

JEUDI 17 SEPTEMBRE

_12H00-18H00

Journée de la recherche de la Faculté des SSP.

Anthropole, 1031

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

_17H15

Inauguration de l'ISSUL

Ouverture de la séance par le recteur de l'UNIL, professeur Dominique Arlettaz. Genèse et projets de l'ISSUL, professeur Fabien Ohl, directeur de l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne.

Les sciences du sport; quelques réflexions sur leurs origines et leur développement, conférence du professeur Christian Pociello, Unité de formation de recherche sciences et techniques des activités physiques et sportives, Paris XI-Orsay.

Inscription à l'inauguration auprès de Sylvianne.Bailly@unil.ch ou par téléphone au 021 692 32 08

Anthropole, auditoire 1129

Voir article en pages 4 et 5

QUOI DE NEUF AU SOC?

Vous êtes inscrit en lettres mais hésitez toujours avec des études en sciences sociales? Vous étudiez les sciences sociales et vous posez des questions sur les débouchés? Pour vous informer et faciliter les périodes de transition, le SOC vous accueille dans ses locaux réaménagés, et met à votre disposition deux sites web. La rentrée démarre avec l'arrivée des nouveaux étudiants: rendez-vous incontournable avec le cours «**A vos marques**» (8 et 9 septembre), pour optimiser vos méthodes de travail et mieux connaître les nombreux services proposés sur le campus. Téléchargez sur notre site le document de référence du même nom. A ne pas manquer ensuite: la **Journée d'accueil du 11 septembre**. Soucieux de l'intégration des entrants à la vie universitaire, le SOC effectuera pour la quatrième fois à l'automne l'enquête «**Comment ça va?**» avec la coopération des étudiants de la FAE. Le SOC vous guide à travers son site web, où vous pourrez découvrir les conseils d'étudiants qui commencent leurs études, parlent de leur choix d'études, etc. Par ailleurs, le SOC vous informe avec une nouvelle édition du **Guide des études**, ainsi que les **fiches Bachelors et Masters** remises à jour; notre second site web, consacré à l'enseignement, vous livre également toutes ces informations. Afin de vous éclairer sur les débouchés au terme d'études à l'UNIL, le site

du SOC vous offre de nombreuses façons d'aborder les questions liées à l'emploi: conseils pour postuler, renseignements sur les secteurs professionnels, liens utiles, offres de stages, ou encore témoignages et bons tuyaux de professionnels! Pour compléter vos informations liées à l'emploi, notre centre de documentation regroupe plusieurs ressources: magazines spécialisés, ouvrages sur les secteurs professionnels, offres d'emploi pour universitaires, conseils pour la rédaction des lettres et CV. Dès fin octobre, nous vous proposons une nouvelle session d'ateliers emploi pour optimiser vos démarches. Enfin, n'oubliez pas les services que le SOC vous offre en tout temps: permanences d'informations ou permanence emploi (sans rendez-vous), Unistages, Unimentorat, consultation individuelle, écoute et conseils personnalisés.

Service d'orientation et conseil, Unicentre, ouvert de 10h à 16h tous les jours sauf me, tél. 021/692.21.30 ou orientation@unil.ch www.unil.ch/soc et www.unil.ch/enseignement

Permanence d'information: **lu, ma 10-12h et 13h-14h30, je 10-12h, ve 13h-14h30.**
Permanence emploi: **ve 10-13h.**

FACULTÉ DES GÉOSCIENCES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mardi 15 septembre | 11h15

Amphipôle | auditoire A

Niklas Linde, Professeur à l'UNIL

«**Les frontières en hydrogéophysique**»

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES CRIMINELLES

Mardi 15 septembre | 17h15

Internef | auditoire 263

Michael Reiterer, Ambassadeur de l'UE à Berne

«**Régionalisme et droit: l'Union européenne, un modèle?**»

FACULTÉ DES LETTRES

Mercredi 16 septembre | 17h15

Anthropole | auditoire 1031

Alexandrine Schniewind, Professeure à l'UNIL

«**Un bonheur amphibie. La double nature de l'homme selon les philosophes grecs**»

L'UNIL ouvre son année académique

FACULTÉ DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Mercredi 16 septembre | 18h

Internef | auditoire 263

Jean-Claude Biver, CEO de Hublot, Alumnus HEC Lausanne

«**L'entreprenariat et l'innovation**»

FACULTÉ DE BIOLOGIE ET DE MÉDECINE

Jeudi 17 septembre | 17h15

Amphimax | auditoire 351

Pierre-Henri Gouyon, Professeur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, à l'AgoParisTech et à Science-Po Paris

«**Darwinisme, génétique & société**»

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Jeudi 17 septembre | 17h45

Anthropole | auditoire 1129

Jean-Philippe Leresche, Professeur à l'UNIL

«**Autonomie des hautes écoles contre autonomie de la recherche**»

FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS

Vendredi 18 septembre | 17h15

Anthropole | auditoire 1129

Frédéric Amsler, Professeur à l'UNIL

«**La conversion de l'empereur Constantin.**

Quelques défis pour l'histoire du christianisme»

www.unil.ch

| le savoir vivant |



Unil
UNIL | Université de Lausanne

AGENDA CULTUREL

GRANGE DE DORIGNY

HORS PROGRAMMATION À LA GRANGE

«ÇA COMMENCE TOUJOURS COMME ÇA»

Spectacle des élèves de l'École Diggelmann à Lausanne, mise en scène de Gérard Diggelmann. Huit hommes et six femmes nous disent, à travers une série de scènes, combien il est difficile de se rencontrer, de s'apprivoiser, de vivre à deux au fil des ans...

Du 16 au 27 septembre 2009
me-je-ve-sa 20h / di 18h
réservation FNAC 021 213 85 86



Affaires culturelles UNIL
Rens : tél. 021 692 21 12
Réservations : tél. 021 692 21 24
culture@unil.ch
www.grangededorigny.ch
Prix : Fr. 10.- (étudiant)/15.-/20.-
ma, je et sa à 19h/me et
ve à 20h30, di à 17h

**«OUVERTURE DE LA SAISON 09-10»
CONFÉRENCE DE PRESSE**

jeudi 1^{er} octobre à 11h00

MUSÉE DE L'ELYSEE

un musée pour la photographie à Lausanne

tél. 021 316 99 11
info@elysee.ch
www.elysee.ch
ma à di, de 11h à 18h
Lundis fériés

**«RODOLPHE A. REISS (1875-1929),
LE THÉÂTRE DU CRIME»**

Réalisées il y a près de 100 ans par Rodolphe Archibald Reiss, fondateur de l'Institut de police scientifique de l'UNIL, ces images révèlent toute leur dimension esthétique, tout en gardant leur intense force émotionnelle. Reiss, pionnier de la criminalistique, fait preuve d'une maîtrise photographique inégalée dans le domaine. Mémoire de l'enquêteur, ces photographies réalisées selon un protocole très formel montrent sans fard ni émotion des scènes de crime et des traces relevées. Elles sont toutes associées à l'enseignement ou aux dossiers d'expertise de Teiss.



Saint-Cierges, juin 1912

Cette exposition est réalisée en collaboration avec l'Institut de police scientifique de l'UNIL, qui fête le centième anniversaire de sa création par Rodolphe Archibald Reiss. Certaines images présentées peuvent choquer. Le Musée de l'Elysée déconseille l'accès de cette expo aux personnes sensibles et aux enfants de moins de 14 ans. Jusqu'au 25 octobre 2009

MANIFESTATIONS BCU

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)
Palais de Rumine, pl. de la Riponne
Rens : tél. 021 316 78 44
manifestations@bcu.unil.ch

«EUGÈNE, LA VALLÉE DE LA JEUNESSE»

Lecture-spectacle par l'auteur et rencontre
Palais de Rumine, atelier du 6^e
Lundi 7 septembre à 19h

«HISTOIRE DE JARDINS»

Conférence par l'historienne des jardins, Monique Mosser.
Fondation de l'Hermitage
Samedi 12 septembre à 16h

«LES AMATEURS, UN ROMAN FAMILIAL»

Lecture par Delphine Horst et accompagnement musical par Nikita Pfister au hackbrett. Textes créés lors d'un atelier d'écriture animé par Isabelle Guisan
Palais de Rumine, salle du Sénat
Vendredi 18 septembre à 19h

«RARISSIMA»

Manuscrits et livres précieux de la BCU. L'exposition *Rarissima* présente au public une sélection d'ouvrages précieux et de manuscrits anciens et modernes, acquis ou reçus en don par la Bibliothèque cantonale et universitaire de 2006 à 2008.
BCU Riponne
Jusqu'au 20 septembre

**«LA BCU INVITE DES ÉCOLES
DE MUSIQUE VAUDOISES»**

Atelier Musiquezag
Palais de Rumine, BCU - Hall d'accueil
Samedi 26 septembre à 10h30

CHUV

Hall principal du CHUV; tous les jours de 8 à 20h
Rens : tél. 021 314 18 17
caroline-de-watteville@chuv.ch

«JEAN NAZELLE...»

Œuvres sur papier
Jusqu'au 15 octobre 2009

MUSÉE ROMAIN DE LAUSANNE-VIDY

Chemin de Bois-de-Vaux 24
Ouvert du mardi au dimanche de 11 à 18h. Lundi fermé sauf en juillet et août et le lundi du Jeûne
tél. 021 315 41 85
www.lausanne.ch/mrv

«DÉÇUS EN BIEN»

Surprises archéologiques en terre vaudoise. En toute simplicité, cette expo tente de réanimer le plaisir de la découverte, vécu par les archéologues qui écrivent notre histoire; pour le directeur du musée, c'est comme «soulever la moquette du canton pour voir ce qu'il y a dessous». Et à voir, il y en a !
Jusqu'au 31 janvier 2010

MUSÉE DE LA MAIN

Fondation Claude Verdan, Bugnon 21 à 50 m du CHUV
ma à ve de 12 à 18h; sa et di de 11 à 18h
www.verdan.ch
Rens : tél. 021 314 49 55

**«AU BOUT DES DOIGTS.
HOMMAGE À LOUIS BRAILLE»**

Un clin d'œil sur l'histoire de l'écriture braille, sa situation actuelle et son avenir. Par la Commission romande du braille.
Jusqu'au 1^{er} novembre

«AU FIL DU TEMPS. LE JEU DE L'ÂGE»

Exposition tendre et insolite, un vrai plaisir pour petits et grands !
Jusqu'au 8 novembre

CINÉ DU MUSÉE

Aula du Palais de Rumine
Place de la Riponne
Entrée libre
tél. 021 315 34 60
www.oh-mygod.ch



Oh my God! Special Darwin, programme «spécial Darwin» de septembre 2009 à mai 2010, organisé par les musées scientifiques cantonaux (zoologie, archéologie et d'histoire, géologie, et le musée et Jardins botaniques).

GÉOLOGIE ET ZOOLOGIE - dès 9 ans

**«GALÁPAGOS - UN ARCHIPEL
NÉ DU FEU»**

L'archipel des Galápagos, avec ses 13 îles principales et plus de 100 îlots rocheux, se situe sur une grande cordillère volcanique toujours en activité et au confluent de différents courants océaniques.
Mercredi 16 septembre 2009 à 14h30

ZOOLOGIE - dès 9 ans - 49 min

**«GALÁPAGOS - DES ÎLES
QUI ONT CHANGÉ LE MONDE»**

Considérées autrefois comme des terres austères (certains parlaient même d'îles enchantées) aux créatures étranges, les Galápagos ont fortement inspiré Charles Darwin, qui y séjourna en 1835. Il écrira, à propos de son voyage sur le Beagle: «Je ne dois pas non plus oublier la découverte des relations singulières qui existent entre les animaux et les plantes des diverses îles de l'archipel des Galápagos...»
Mercredi 30 septembre 2009 à 14h30

ZOOLOGIE - dès 9 ans - 52 min

**«LA FABRIQUE DE LA VIE:
LES ORIGINES»**

D'où vient la diversité des animaux qu'on observe actuellement sur la terre? A quoi pouvaient bien ressembler leurs ancêtres, nos ancêtres? Les éponges, l'embranchement animal le plus primitif, pourraient ressembler à la forme ancestrale de la vie animale. Mais comment se nourrissent-elles, se reproduisent-elles? Un film du National Geographic.
16 et 17 septembre 2009
Mercredi à 9h et jeudi à 14h15
Réservation obligatoire

publicité

WHAT DOES SUCCESS SOUND LIKE?

Teamwork. Technical expertise. Diversity. That's what success sounds like at Dell. With our talented staff and industry-leading technology, we provide an exceptional experience for both our customers and our employees.

Join us, and you'll work in a dynamic environment with other talented, ambitious people. And you'll get everything you need to push your personal career goals even higher.

Like what you hear? Check out our career opportunities, and discover just how bright your future can be.

TO HEAR MORE, VISIT DELL.CH/Careers

Workforce diversity is an essential part of Dell's commitment to quality and to the future. We encourage you to apply, whatever your race, gender, color, religion, national origin, age, disability, marital status, sexual orientation, or veteran status. Dell and the Dell logo are trademarks of Dell Inc.



XCHANGE, L'ESPRIT INTERNATIONAL

Activités culturelles, sorties jusqu'au bout de la nuit... L'association Xchange choisit les étudiants en échange à l'UNIL. Présentations.

Plus de 270 étudiants* en échange arpenteront les bâtiments de l'UNIL dès la rentrée. Cette année, ils proviennent principalement d'Allemagne, de Suisse (via le programme mobilité), d'Espagne et d'Amérique du Nord. Pour les accueillir, l'association Xchange se plie en quatre.



Berne, printemps 2009 : visite de la capitale avec Xchange.

«On essaie de démarrer l'année avec une activité marquante, une randonnée à Zermatt ou au glacier d'Aletsch», explique Sophie Cramatte, présidente d'Xchange. Les étudiants fraîchement débarqués à l'UNIL sont ensuite emmenés dans les caves du Lavaux, pour une dégustation de vin dans les règles de l'art. Durant leur séjour, ils visiteront les principales villes de Suisse, les Nations Unies, une chocolaterie... Depuis 2003, grâce à un partenariat, Xchange garantit aussi des rabais sur les places d'opéra et les générales.

Parfois, les activités de l'association rejoignent celles de sa jumelle de l'EPFL, avec des week-ends à ski, des tournois de foot et les *pubnights* du mercredi soir, qui démarrent dans un bar et se prolongent généralement en discothèque jusqu'au petit matin. «Ces soirées sont ouvertes à toute la communauté universitaire. Beaucoup de gens l'oublie, rappelle Ludovic Coudray, responsable des activités. Selon notre questionnaire d'évaluation de l'année passée, les *pubnights* sont très appréciées. De même pour le parrainage, un système qui relie un étudiant de l'UNIL à un étudiant en échange.» L'association Xchange est soutenue par le Service des affaires socio-culturelles de l'UNIL (SASC), qui gère les

inscriptions aux activités et organise à son tour des événements, tels qu'un week-end à ski à Ovronnaz et aux Diablerets et un voyage au Tessin.

Avec ses soirées, l'association Xchange ne souffre-t-elle pas de sa réputation d'éternelle fêtarde? «Les bars s'arrachent nos *pubnights*», admet Ludovic Coudray. Ce dernier corrige pourtant le tir: «Mais on s'arrête trop souvent à cet aspect. Nous ne sommes pas juste une bande de gais lurons. Nos tâches nous demandent de l'engagement.» La présidente Sophie Cramatte détaille les aptitudes de gestion et de relations publiques que développe le comité d'Xchange: «Les sorties culturelles demandent une bonne communication orale, un sens de l'organisation et le respect des budgets. Les *pubnights* impliquent de maintenir un bon contact avec le gérant et des aptitudes de négociations, pour le prix des boissons, par exemple.» Leur travail les occupe entre 2 et 5 heures par semaine. En fin d'année, chaque membre de l'association reçoit une attestation du service des relations internationales de l'UNIL, qui énumère leurs tâches respectives. Une forme de reconnaissance qu'ils comptent bien faire valoir un jour sur leur CV.

Fondée en 2000 sous le nom d'AECE (Association des étudiants concernés par un échange), le nom d'Xchange ESN-UNIL s'impose en 2004. Le sigle ESN relie l'association à l'Erasmus Student Network, qui chapeaute l'ensemble des sections en Europe. Tel un label, il prouve qu'il existe une réelle structure d'accueil au sein de l'association lausannoise. L'aile suisse d'ESN se réunit quatre fois par année, en sus d'une assemblée générale dans une ville d'Europe.

Les membres d'Xchange reviennent généralement d'un échange à l'étranger ou sont sur le point d'en faire un. Une atmosphère internationale singularise ainsi l'association: «Une fois qu'on a connu l'esprit Erasmus, on veut le conserver, explique Ludovic Coudray, de retour d'un échange à Francfort. Avec le temps, on développe des contacts dans le monde entier.»

www2.unil.ch/xchange

Sandrine Perroud

Critique cinéma

Par Nadine Richon

LA GALÈRE MÈRE-FILS

Le cinéaste boudeur Xavier Dolan donne du Québec une image presque aussi sévère que celle de son aîné Denys Arcand.

Alors que le quadra Cédric Kahn signe avec *Les Regrets* un film sur les amours contrariées d'un architecte incarné par Yvan Attal, décidément l'acteur du moment, un jeune cinéaste canadien explore un autre style de couple dans «J'ai tué ma mère».

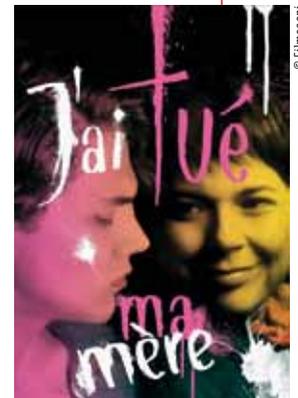
Né en 1989, Xavier Dolan frappe un grand coup rageur avec ce film qui décortique la relation amour-haine entre une mère et son fils de 16 ans.

Le film oscille entre l'hommage à Wong Kar-wai pour le personnage cueilli au ralenti sur un fond sonore envoûtant, et le style mal léché des caméscopes tenus à bout de bras. Le «héros» se filme lui-même en secret et en noir et blanc dans sa chambre d'enfant et le cinéaste s'efforce de cadrer d'une façon similaire (en un mot, mal) les dialogues – hauts en couleurs dans tous les sens du terme – entre le fils et sa mère.

Cela donne un film tantôt surprenant et tantôt un brin agaçant, courageux en tout cas, jusque dans l'interprétation des acteurs saturée de cris et d'émotions fortes, le tout dans une langue québécoise truculente et heureusement sous-titrée. Remarqué au Festival de Cannes, le film de Xavier Dolan peut également se voir comme une version mère-fils de *La Poison*, où Sacha Guitry illustre avec la férocité que l'on sait la haine entre deux vieux mariés.

Pourtant, sous les apparences de la haine mère et fils s'aiment, mais sont incapables de communiquer. Lors d'une scène très forte quand le jeune homme sous l'effet du «speed» balance à sa génitrice des mots d'amour en vrac, il ne parvient pas à lui dire l'essentiel: son homosexualité et la violence qui vient de s'exercer contre lui au pensionnat. De même, cette femme divorcée et triste ne parvient à exprimer son amour maternel que de façon hargneuse ou détournée.

Comme Denys Arcand dans *L'Age des ténèbres* (2007), Dolan signe malgré son jeune âge un film tragico-mique donnant du Québec l'image plutôt glaçante d'une société dont les règles, à commencer par celle du politiquement correct, tentent de masquer une dérive individualiste et consumériste qui prive les gens de relations authentiques. Lui aussi termine son film sur une plage isolée, où mère et fils se retrouvent pour respirer enfin, loin de la société.



© Filmcomp

* Chiffres du 5 août 2009

LES SCIENCES NATURELLES AUTREMENT

Une respiration différente pour ponctuer et enrichir vos études en sciences humaines et sociales ? C'est possible grâce à un programme optionnel original qui vous invite au cœur des sciences naturelles. Visite guidée.



© Getty Images

Bachelor, mais ouverts aux étudiants de Master ou d'autres facultés que les trois précitées, les modules déclinent des thématiques propres à intéresser les étudiants en sciences humaines et sociales désireux de s'initier aux mystères de l'évolution biologique, du cerveau, de la lumière et de la couleur, de la matière, de la génétique ou de la cosmologie. Selon la vice-rectrice Danielle Chaperon, l'idée est d'offrir «des cours susceptibles d'enrichir la vision que les étudiants ont de leur propre discipline, qui, parmi ses objets de recherche, est souvent confrontée à des problématiques dites de sciences dures. Les sciences naturelles font partie, ne l'oublions pas, de la culture d'une époque, des représentations et des pratiques que les sciences humaines étudient. Elles ont un impact sur la vie quotidienne, les mentalités, les institutions. Il est important que nos étudiants mesurent cet impact et soient capables d'en rendre compte avec leur propre méthodologie.»

Coordinateur du projet, enseignant au Département d'écologie et d'évolution de l'UNIL, Michel Chapuisat donnait déjà un cours de biologie évolutive qui attirait de nombreux étudiants en SSP.

L'offre se voit considérablement élargie grâce à ce nouveau programme qui complète le réseau d'échanges entre l'UNIL et l'EPFL dans le cadre du Collège des humanités et du Collège des sciences. Dans le cadre de (Science)² quatre enseignants venus de l'EPFL vous parleront des sensations visuelles sous l'angle des controverses scientifiques concernant la lumière et les couleurs (professeur Libero Zuppiroli), de l'histoire des théories du cosmos (professeur Georges Meylan) et de la matière «de l'atome antique à l'atome quantique» (professeurs Christian Gruber et Philippe-André Martin). Ce programme mobilise également Françoise Schenk (professeure de l'UNIL, Centre de neurosciences psychiatriques) autour du

«cerveau dans tous ses états» ainsi que Liliane Michalik, maître d'enseignement et de recherche au Centre intégratif de génomique de l'UNIL, qui explorera tout naturellement le parcours «des gènes à l'être humain».

«Il ne s'agit pas de déployer des formules mathématiques, précise Michel Chapuisat, mais de donner à des étudiants motivés des clés pour comprendre les grands principes dans des domaines qu'ils connaissent mal et qui pourtant peuvent entrer en résonance avec les savoirs des sciences humaines. Nous voulons nous situer à l'interface des disciplines, présenter les méthodes et les concepts de nos sciences respectives et dialoguer avec ces étudiants qui ne sont pas les nôtres habituellement. Il faut tenir compte de leurs lacunes, bien entendu, mais surtout de leurs intérêts propres, de leurs questionnements et de leurs points de vue.»

Nadine Richon



De courtes présentations vidéos des différents cours sont disponibles sur le site: www.unil.ch/sciencesaucarre

L'une des affiches de la campagne qui sera visible du 10 au 25 septembre à l'Anthropole.

Vous êtes en lettres, en SSP ou en théologie et sciences des religions ? Dès la première semaine de la rentrée, les jeudis et vendredis démarrent des enseignements optionnels de sciences naturelles qui vous sont spécialement destinés. Calibrés pour vous par des professeurs de l'UNIL, à travers sa Faculté de biologie et de médecine, et de l'EPFL.

Sous l'intitulé (Sciences)², il s'agit d'un programme tout à fait original de cours et de séminaires validés par un travail personnel et/ou un test de connaissances. Chacun des six modules à choix propose de 6 à 10 crédits selon l'organisation des études dans chaque faculté. Conçus pour la seconde partie du

A L'AFFICHE

Six grands panneaux et plusieurs affiches vont envahir le bâtiment Anthropole du 10 au 25 septembre afin de promouvoir les six modules proposés par le programme (Sciences)². Des vidéos seront accessibles sur internet, présentant de brèves interviews des enseignants de l'UNIL (Faculté de biologie et de médecine) et de l'EPFL engagés dans ce dialogue scientifique et culturel et motivés par ce défi de travailler avec des étudiants d'autres horizons. Enfin, cette campagne qui ne manque pas de sel ira se loger jusque sur les sachets de sucre distribués à la cafétéria de l'Anthropole. Le programme (Sciences)² ne passera pas inaperçu cet automne. Des stands d'information tenus par les responsables du programme présenteront le cours vendredi 11 septembre de 13 h à 17 h à l'Anthropole et le lundi 14 septembre de 16 h à 19 h à l'Intranef.

www.unil.ch/sciencesaucarre

« RÉPONDRE À UNE DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ »

Cet été, les Universités de Genève, Neuchâtel et Lausanne ont conclu un nouveau partenariat en théologie protestante et sciences des religions qui permettra notamment de mettre sur pied des programmes communs et de renforcer la recherche. Les explications de Danielle Chaperon, vice-rectrice en charge de l'enseignement à l'UNIL.

Quels seront les avantages du nouveau partenariat pour les étudiants de l'UNIL?

Pour la première fois en Suisse romande, c'est un champ d'études dans son entier qui est géré en commun par trois universités. Il existait déjà, depuis quelques années, un master conjoint aux trois hautes écoles dans le domaine de la théologie. La collaboration s'étend désormais au niveau du bachelor et, sur le plan thématique, au domaine des sciences des religions. En supprimant les doublons, nous libérerons des ressources que nous pourrions consacrer au développement de nouveaux enseignements. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie institutionnelle de l'UNIL qui vise à nouer des collaborations pour offrir les meilleures possibilités de formation à ses étudiants tout en se concentrant sur le développement de ses propres pôles de compétences.

Qu'apporte plus spécifiquement l'élargissement du périmètre de la collaboration aux sciences des religions?

A l'UNIL, comme dans les universités partenaires, nous partons du constat que l'enseignement des sciences des religions répond à une réelle demande des étudiants et, plus généralement, de la société. On ne peut comprendre le monde d'aujourd'hui, certaines de ses problématiques géopolitiques et culturelles, sans puiser dans l'histoire des religions et sans analyser le phénomène religieux dans toutes ses dimensions. Selon l'approche interdisciplinaire cultivée à l'UNIL, il conviendrait par exemple d'offrir aux étudiants en histoire de l'art, en littérature ou en philosophie les connaissances sur le christianisme nécessaires à une meilleure maîtrise de leur discipline de prédilection. La formation continue fait également partie intégrante du projet.

La théologie protestante sera, elle aussi, renforcée...

Actuellement, chacune des trois hautes écoles doit, pour être en mesure de décerner des bachelors, offrir un éventail complet des disciplines constitutives de la théologie. La mise en commun des ressources d'enseignement renforcera ce domaine en lui permettant de se diversifier tout en maintenant l'intégrité de la formation scientifique des pasteurs et en respectant les liens historiques des trois universités avec leurs cantons.

Qu'en est-il de la recherche?

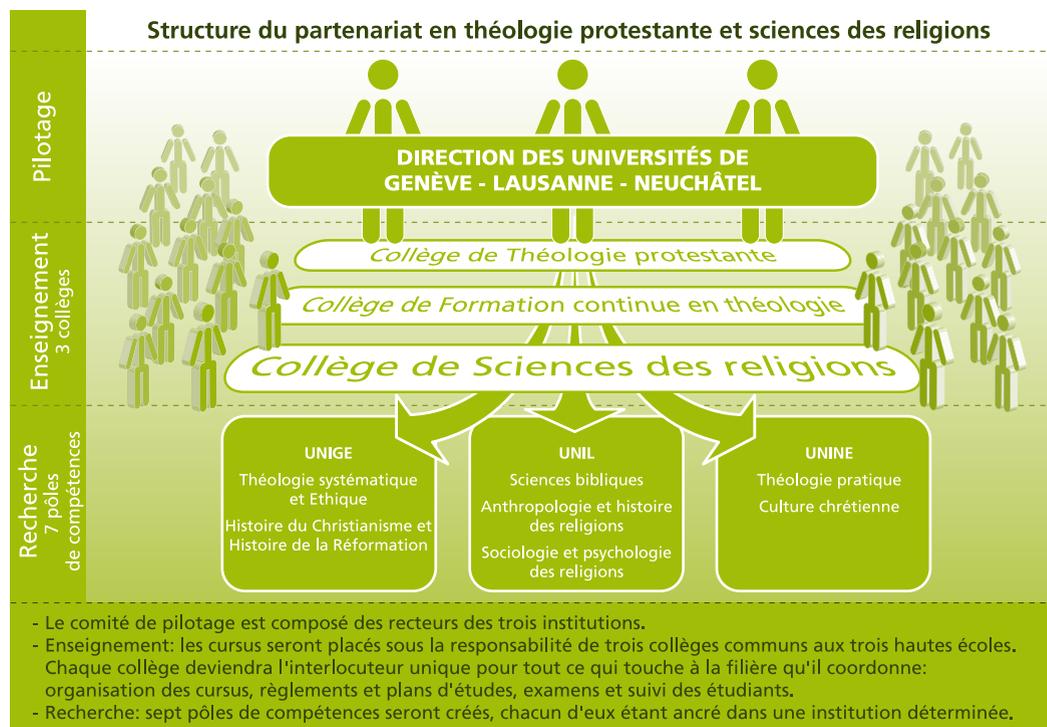
Le partenariat repose en fait sur deux grands principes: mutualiser les enseignements, comme nous l'évoquions, et créer, par ailleurs, des pôles de compétences dans la recherche. Sept pôles ont été définis, chacun étant attribué à l'une des trois universités selon une répartition claire des thématiques scientifiques. L'UNIL est responsable de la recherche en sciences bibliques, en histoire et anthropologie des religions ainsi qu'en sociologie et psychologie des religions. A la différence de l'enseignement, qui trouve profit à la mobilité des enseignants et des étudiants, la recherche gagne à être ancrée géographiquement. Elle se nourrit d'échanges quotidiens et nécessite certaines infrastructures spécifiques comme une bibliothèque bien dotée. En outre, en réunissant plusieurs spécialistes d'un domaine de recherche sur un même site, nous augmenterons l'attrait de celui-ci pour les doctorants soucieux de s'intégrer dans une équipe. Grâce à la valeur ajoutée que constitue la singularité reconnue de la Suisse romande dans l'histoire du protestantisme mais aussi grâce à l'originalité d'un réseau de compétences qui

s'étend sur plusieurs facultés de sciences humaines et sociales, nous sommes convaincus que le partenariat en théologie et sciences des religions créera un fort potentiel d'attraction sur les chercheurs d'horizons très divers.

Quel est le calendrier de mise en œuvre?

L'installation des pôles de recherche est prévue pour la rentrée 2009-2010. L'objectif suivant est de mettre en place des programmes communs, en particulier le bachelor en théologie pour l'année académique 2010-2011 et un programme doctoral en sciences des religions. Une phase de développement suivra qui pourra déboucher sur de nouveaux modules en sciences des religions et en histoire du christianisme destinés aux étudiants d'autres cursus ainsi que sur de nouvelles orientations dans les programmes existants. Parallèlement, des cours de formation continue seront élaborés qui pourront répondre aux interrogations du public et aux besoins de professionnels œuvrant dans des secteurs aussi divers que la santé, le social, l'économie ou l'enseignement.

Propos recueillis par Philippe Gagnebin



ENCOURAGER LA RELÈVE EST PRIORITAIRE

Grâce à l'augmentation de ses subsides, le Fonds national suisse a, en 2008, financé un nombre record de recherches. Dieter Imboden, président du Conseil national de la recherche du FNS, est certes ravi de voir la Suisse devenir un pôle si attractif mais s'inquiète de voir la rareté de la relève scientifique helvétique.

L'année 2008 a été excellente pour le Fonds national suisse qui a investi plus de 660 millions dans la recherche contre 531 millions en 2007. 22 % de subsides ont été octroyées aux sciences humaines et sociales, 36% aux mathématiques et aux sciences naturelles et de l'ingénieur et 42% à la biologie et à la médecine. De son côté, l'UNIL a décroché une belle part du gâteau en obtenant plus de 59 millions de subsides (voir ci-contre).

Président du Conseil national de la recherche du FNS, Dieter Imboden est satisfait: la Suisse est devenue un pôle attractif pour les chercheurs étrangers. Toutefois, le Zurichois, président de EUROHORCS, (forme abrégée de l'European Heads Of Research Councils) depuis le 1er janvier 2009 – il est le premier Suisse à occuper ce poste – se dit préoccupé par la rareté de la relève scientifique helvétique. Explications.

En 2008 le FNS a alloué plus 660 millions de subsides. L'encouragement de la recherche en Suisse se rétablit-il?

Dieter Imboden: Effectivement, les choses s'améliorent. Depuis le milieu des années nonante, le FNS se voyait contraint de refuser toujours davantage de requêtes d'un niveau qualitatif élevé, la demande en subsides ayant crû plus vite que les fonds disponibles. L'augmentation des moyens alloués au FNS depuis 2004 porte ainsi ses fruits. Il y aura peut-être une réduction en 2011, j'espère qu'elle ne sera pas trop importante.

Le taux de réussite des projets financés par le FNS est de 55% en 2008 contre 40% en 2004. Le Fonds national suisse finance-t-il des recherches de deuxième catégorie?

Non. Il est vrai qu'en France et en Allemagne, le taux de réussite est beaucoup plus faible, atteignant les 20%. Mais la Suisse ne dispose que d'une seule institution pour l'encouragement de la recherche fondamentale. En cas d'échec, les chercheurs n'ont pas d'alternatives. Et le fait d'investir beaucoup de temps à préparer des requêtes pour ensuite ne pas pouvoir les approuver pour des questions d'argent relève du gaspillage. Dans l'idéal, le chercheur devrait connaître le niveau demandé et s'auto-évaluer. Nous voulons éviter de créer un système où le chercheur doit faire dix propositions pour obtenir une réponse positive, comme c'est le cas dans certains pays.

Si ces chiffres sont positifs, vous manifestez une vive inquiétude en ce qui concerne la relève scientifique helvétique.

Oui. A l'EPFL, plus de 60% des doctorants sont des étrangers. A l'EPFZ, c'est un plus de 50%. La bonne nouvelle, c'est que la Suisse est attractive. D'un autre côté, nos jeunes semblent moins intéressés par la recherche. Sans les étrangers, nous n'arriverions pas à distribuer tous nos subsides! Je déplore un peu que les Suisses ne s'orientent pas davantage vers la carrière de scientifique.

Pourquoi ce manque d'intérêt?

Les carrières scientifiques perdent de leur attrait. Les chercheurs qui veulent une vie de famille craignent de ne pas trouver d'emploi, surtout en ce moment, en raison des mauvaises conditions économiques. Et les salaires en Suisse ne sont peut-être pas assez élevés. En Italie, par exemple, où il n'y a pas de carrière possible dans les universités, les jeunes chercheurs sont prêts à accepter n'importe quelles conditions pour continuer la recherche. Les Suisses aiment bien rester chez eux.

Que faire alors pour les encourager?

Cela commence à l'école. Surtout dans le domaine des sciences exactes. En France, par exemple, un ingénieur est une personne hautement estimée et reconnue. Ce qui n'est le cas chez nous. Chimiste, physicien, ce ne sont pas des professions très populaires. Il faut, dès le gymnase, mieux présenter ce type de profession.

De son côté que peut faire le FNS, pour encourager les chercheurs?

Nous avons introduit les professeurs bourgeoisiers pour créer un réservoir de candidats qui en principe pourraient être prêts pour un poste. Le FNS a également mis sur pied «Ambizione», qui vise à soutenir de jeunes chercheurs qui sollicitent le fonds pour la première fois. C'est un succès. Les demandes ont augmenté, passant de 89 à 146 en moins d'un an. Le FNS a également introduit «Synergia» qui a pour but de mettre en réseau des projets



plus grands dans une approche bottom-up, c'est-à-dire que l'initiative doit venir des projets individuels. Cette démarche fonctionne: au 2^{ème} semestre 2008, le FNS avait reçu 18 requêtes et en avait accordé 9. Les demandes sont passées à 42 au premier semestre 2009, avec 16 accordées.

Vous allez présenter aux autorités fédérales des objectifs stratégiques 2012-2016. Pouvez-vous évoquer quelques pistes?

D'abord, une contribution plus importante ira vers les écoles polytechniques. Avec la CRUS et les EPF, nous travaillons sur la consolidation des instruments, sur l'encouragement à la relève et la coordination internationale, surtout sur le plan européen qui est toujours plus important. Avec la création de l'European Research Council (ERC), nous avons établi quelque chose de nouveau. Pour la première fois, celui-ci finance la recherche libre, les sujets étant dès lors choisis par les chercheurs non pas par les politiciens.

Nous sommes ainsi entrés dans une concurrence directe européenne. C'est une bonne chose mais il faut réfléchir à la distribution des tâches et des responsabilités entre les organes nationales et l'ERC. Cela ouvre de nouvelles questions.

Va-t-on vers une enveloppe toujours plus importante au FNS et une diminution des subventions aux universités pour faire jouer la loi de la concurrence?

Ce n'est pas encore clair. Avec la CRUS, nous sommes d'accord pour distribuer les subsides dans une optique de compétition. Il ne faut toutefois pas arriver à un point qui serait contre-productif mais trouver un juste équilibre afin que la concurrence n'écrase pas les petites universités. La Grande-Bretagne, par

exemple, est allée trop loin. La recherche y est uniquement financée par des moyens compétitifs. Du coup, les universités n'osent plus investir dans des projets trop risqués.

A terme, les universités cantonales ont-elles une chance de rester compétitives?

En dehors de quelques universités comme Genève et Zurich, les universités devront peut-être se spécialiser dans des domaines précis. Mais ce serait dommage de se retrouver avec deux EPF et deux universités. Le FNS entend soutenir les recteurs dans ce renforcement des centres de compétences et leur donner des instruments qui les aident à aller dans ce sens.

Propos recueillis par Francine Zambano

ENTHOUSIASME ET DYNAMISME À L'UNIL

L'UNIL a vécu une année 2008 prolifique en se taillant une belle part du gâteau du FNS: elle a reçu 59,6 millions de subsides de recherche (contre 26 millions en 2007), ce qui représente 13,3 % de l'enveloppe totale du Fonds national suisse. Une progression impressionnante. De son côté, l'Université de Genève a touché 62,8 millions. Fribourg s'est vu octroyer 12,9 millions et Neuchâtel 10,6 millions. Quant à l'EPFL, elle a bénéficié de 53,9 millions de subsides.

Philippe Moreillon, vice-recteur de l'UNIL et directeur de la recherche, est satisfait. «Nos chercheurs ont augmenté le nombre de demandes, dit-il, les mentalités changent, l'enthousiasme aussi est plus élevé, ce qui globalement place bien l'UNIL par rapport aux autres universités.» Autre indicateur de bonne santé: l'octroi de fonds européens est aussi à la hausse.

«Il y a des fluctuations sur ces mouvements d'argent, nous toucherons peut-être un peu moins l'année prochaine, mais notre souci est de ne jamais tomber aussi bas qu'en 2007, une année difficile, dit Philippe Moreillon. Nous avons eu une diminution du nombre de demandes qui passaient par la commission. Était-ce parce que quelques grands ténors, qui stimulaient les jeunes, par exemple à la FBM, étaient partis à la retraite? C'est une hypothèse». Dans les autres facultés, il y a eu aussi une diminution qui a toutefois été moins importante.

Parallèlement, il y a eu une vraie volonté de la direction de soutenir les chercheurs. Elle a fait un effort important pour renforcer la cellule de soutien à la recherche, qui est désormais composée de Renzo Restori pour les aspects financiers et techniques, Lorraine Davis, notamment pour les relations publiques avec le FNS, Anne-Emmanuelle de Crousaz, qui s'occupe des fonds européens et Antoinette Charon qui traite des affaires internationales.

Les gens qui composent cette cellule sont allés voir les chercheurs de toutes les facultés pour les comprendre et les informer. «Le chercheur est une personne plus ou moins isolée. Il est confronté à lui-même, ne pense pas forcément à demander de l'argent, en particulier dans les domaines qui ne nécessitent pas de soutiens logistiques et techniques importants», explique Philippe Moreillon. Les réponses ont été quasi unanimes. Les chercheurs ont dit avoir besoin de soutien et de conseil, en particulier pour les aspects administratifs qui sont parfois très lourds. Parmi leurs desiderata figurait aussi un accès plus aisé à des personnes de références, ce qui est désormais le cas avec Mme Davis et Mme de Crousaz.

Sciences humaines à la hausse

À l'arrivée, donc, plusieurs facteurs expliquent ces 59,6 millions de subsides octroyés à l'UNIL: enthousiasme des chercheurs, qualité des projets présentés et renforcement du soutien interne après une année 2007 difficile.

En regardant les chiffres de plus près, on constate que 6,9 millions (5,2 en 2007) ont été octroyés en sciences humaines et sociales, 2,3 millions en sciences exactes et naturelles (3,2 en 2007) et 49,2 millions en biologie et médecine (17,4 en 2007). Enfin, 1,2 million a été octroyé pour les projets interdisciplinaires et Synergia.

«À la FBM, ils ont cartonné avec des projets de cohortes cliniques de plusieurs millions, explique Lorraine Davis. Mais, même si on enlève les 26 millions de subsides reçus par ces projets, nous sommes toujours plus haut qu'en 2007». En revanche, le domaine sciences exactes et naturelles a connu une légère baisse par rapport à 2007. «Ce domaine est représenté chez nous notamment par la FGSE, c'est une excellente faculté qui demande énormément de fonds nationaux et qui les obtient, explique Philippe Moreillon. En revanche, elle est en concurrence avec les mathématiques, la physique et la chimie, qui représentent le gros des demandes de fonds en sciences naturelles; nos géologues représentent une toute petite part des demandes de subsides en sciences exactes». Cette baisse ne représente pas une fluctuation inquiétante. La hausse des subsides obtenue en sciences humaines est bien réelle. «On croit volontiers que la majorité des fonds du FNS sont alloués à la biologie, la médecine et aux sciences exactes, dit Philippe Moreillon. En réalité, il y a beaucoup de fonds disponibles pour les sciences humaines. Dans ce domaine, les chercheurs ont évidemment moins de besoins matériels. Ils ont moins tendance à aller chercher des fonds à l'extérieur. Nous essayons de les sensibiliser à aller demander des fonds pour la recherche en soulignant les avantages qu'ils peuvent en tirer. En particulier, ces fonds sont très importants pour engager des jeunes chercheurs, en thèse ou en formation post-doctorale. Manifestement, ils ont su répondre présent».

F. Zo

Sur le campus

UNE SEULE CARTE, UN SEUL PRIX!



Désormais, les étudiants de l'UNIL qui en font la demande peuvent manger chez nos voisins de l'EPFL en bénéficiant du tarif étudiant. Et vice et versa. «Les directions de l'UNIL et de l'EPFL ont décidé de répondre aux souhaits des étudiants et d'harmoniser le système», explique Jean-Paul Dépraz, vice-recteur de l'UNIL.

Concrètement, pour obtenir son menu à l'EPFL à un tarif privilégié, l'étudiant de l'UNIL devra payer avec sa Campus Card, qui, une fois configurée, contiendra deux porte-monnaie électroniques, un UNIL et un EPFL. «C'est une solution transitoire, un peu compliquée, en attendant un porte-monnaie unique, prévu en principe pour septembre 2010», poursuit Jean-Paul Dépraz.

Techniquement, il s'agit d'encoder les cartes Campus Card des étudiants sur le système monétique Camipro de l'EPFL. Cette solution a été préférée à celle, moins pratique, d'imprimer une carte Camipro. Ainsi, l'étudiant n'aura besoin que d'une seule carte pour payer dans les restaurants des deux institutions.

Une fois la Campus Card encodée sur le système monétique de l'EPFL, son détenteur pourra la charger, sur une des bornes de l'EPFL pour qu'elle soit utilisable aux caisses EPFL. À relever que le porte-monnaie électronique EPFL ne peut pour l'instant pas être utilisé sur les caisses de l'UNIL, et réciproquement.

Marche à suivre:

L'étudiant de l'UNIL qui souhaite bénéficier de ce système doit faire une demande par e-mail à l'adresse camipro@epfl.ch. Le sujet du courriel doit comporter la mention «Étudiant UNIL – Paiement à l'EPFL». Quant au corps du message, il doit mentionner le nom, le prénom, la date de naissance, le sexe et le numéro de carte Campus Card (figurant sur la carte). Un scan de la Campus Card devra être joint au e-mail. Le bureau des cartes CAMIPRO proposera ensuite un rendez-vous à l'étudiant et lui donnera toutes les informations nécessaires.

Le bureau des cartes CAMIPRO se trouve au BS 0143 (http://plan.epfl.ch/?reset_session&room=bs143). toutes les infos sur www.unil.ch/campuscard

Une procédure parallèle permet aux étudiants de l'EPFL d'obtenir un porte-monnaie UNIL sur leur carte Camipro. Comme il s'agit pour l'EPFL d'accorder aux membres de l'UNIL les mêmes conditions qu'à ses propres membres, le tarif appliqué aux doctorants de l'UNIL sera celui des doctorants de l'EPFL. Quant aux enseignants et au personnel des deux institutions, ils bénéficient déjà des mêmes conditions grâce au prix «Campus».

F. Zo

CHUTE DU MUR, VINGT ANS APRÈS

Une exposition raconte presque jour par jour et en images la révolution pacifique qui a entraîné la chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1989. Rencontre avec le professeur Götz Schulze, qui propose ce parcours photographique du 16 septembre au 1^{er} décembre 2009 à l'UNIL.



© Bundesregierung/Lehnartz - Presse- und Informationsamt der Bundesregierung

Envahi aux cris de «Levez les barrières!» et «Nous revenons!» le Mur de Berlin va s'effondrer après 28 ans d'existence. En novembre 1989, les Berlinoises de l'Ouest vont rapidement rejoindre ceux de l'Est à la Porte de Brandebourg.

Erigé en août 1961, symbole de la division entre la République fédérale d'Allemagne (RFA) et la République démocratique allemande (RDA), le Mur de Berlin a été pris d'assaut par la foule dans la nuit du 9 novembre 1989 après que le Parti socialiste unifié (SED) régnant sur la RDA eut annoncé, dans une conférence de presse diffusée en début de soirée par le Tagesschau (journal télévisé ouest-allemand), une nouvelle réglementation sur les voyages désormais autorisés sans aucune condition préalable. Message reçu à l'est comme à l'ouest : la RDA ouvre ses frontières.

C'est le dernier acte d'une pièce tragique mise en scène par des dirigeants restés sourds aux mots clés lancés depuis Moscou par Mikhaïl Gorbatchev : «perestroïka» et «glasnost», réorganisation et transparence. Un mois plus tôt, le 7 octobre 1989, alors que des manifestations sont organisées depuis des semaines presque quotidiennement à travers le pays et que le rideau de fer a été ouvert le 27 juin entre la Hongrie et

l'Autriche, favorisant l'exode des citoyens est-allemands, le SED célébrait en grande pompe le quarantième anniversaire de la RDA : «40 Jahre DDR».

Professeur ordinaire à la Faculté de droit et des sciences criminelles, titulaire depuis 2008 de la chaire de droit allemand, Götz Schulze se rappelle : «J'étais dans le sud de l'Allemagne et nous avons vécu la chute du Mur heure par heure à la télévision, comme le 11 septembre 2001. Des amis sont montés à Berlin. Je ne les ai pas suivis et c'était une erreur.» Aujourd'hui, il fait venir à l'UNIL une exposition soutenue par le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères. Elle résume en une série de photos très parlantes et de textes précis et concis les événements quelques mois avant et après la chute du Mur et d'un régime qui plaçait tous ses citoyens sous l'œil policier de la Stasi, comme l'a si bien montré en 2007 le film allemand *La vie des autres*. Ouverture de l'exposition le 16 septembre dans le bâtiment Internef, en présence de M. Axel Berg, ambassadeur de la RFA.

Suisse et Allemagne liées

Officiellement moribonde dès la démission le 18 octobre 1989 du chef de l'Etat et du parti Erich Honecker, la DDR-RDA se dissoudra progressivement dans la RFA, dont le sixième anniversaire a été célébré en mai 2009. Pour l'occasion, Götz Schulze a participé cette année à la rédaction d'un rapport sur les liens entre l'Allemagne et la Suisse citant la chaire de droit allemand comme un bel exemple de la collaboration entre les deux pays. «Cette chaire créée à l'Université de Lausanne en 1902 n'est pas une nécessité, explique le professeur Schulze, mais elle offre aujourd'hui une perspective intéressante pour la Suisse sur l'uniformisation du droit civil en cours en Europe. Cette chaire correspond encore à une tradition pour les étudiants allemands, mais la concurrence est vive avec d'autres pays. La mise en œuvre du processus

UNE ANNÉE POUR TOUT CHANGER

1989

7 octobre La RDA-DDR met en scène son quarantième anniversaire.

9 octobre 70'000 personnes protestent dans les rues de Leipzig, moment symbolisant la révolution pacifique en RDA.

18 octobre Démission du chef de l'Etat Erich Honecker.

9 novembre Conférence de presse à 20h annonçant une nouvelle loi sur les voyages en RDA. Dès 23h, la foule s'empare du Mur de Berlin.

1990

11 janvier Dissolution du Ministère de la sécurité d'Etat : la surveillance policière de la fameuse Stasi est définitivement enterrée.

18 mars Premières et dernières élections libres à la Chambre du peuple de la RDA.

1^{er} juillet Le deutsche mark et l'économie de marché officialisés en RDA.

31 août Signature du traité d'unification impliquant l'adhésion de la RDA à la RFA. Déjà, on peut remarquer une certaine Angela Merkel parmi les nouveaux leaders venus de l'est.

12 septembre Signature du traité Deux plus Quatre (RFA, RDA plus USA, URSS, GB et France) qui rend à l'Allemagne sa souveraineté étatique : la voie de la réunification est ouverte.

3 octobre à minuit Le drapeau de l'Allemagne, désormais unie, est hissé sur le toit du bâtiment du Reichstag à Berlin devant une foule euphorique.

de Bologne est très chaotique en Allemagne, chaque faculté de droit ayant développé dans la confusion son propre programme, et cela rend les séjours à l'étranger plus difficiles. Mon propre enseignement doit s'adapter à ce système en mal de cohérence. La chaire attire entre 50 et 100 étudiants allemands, qui passent ainsi un ou deux semestres à l'UNIL au milieu de leurs études de droit. Je donne par ailleurs un cours en français d'introduction au droit civil allemand, qui s'adresse à des étudiants suisses. J'aimerais aussi développer le droit du sport, un domaine particulièrement intéressant dans le contexte lausannois: mon cours actuel est en allemand mais j'aimerais le donner bientôt en français car je pense qu'il aura du succès auprès des étudiants suisses.»

Et comment voit-il aujourd'hui la réunification allemande? «Il y a encore des différences entre nous, affirme Götz Schulze. Certaines villes de l'ancienne RDA comme Leipzig, Dresde ou Potsdam sont d'ailleurs plus jolies que celles de l'ouest car elles ont été complètement rénovées. Mais des régions à la campagne sont presque à l'abandon car les gens sont partis à l'ouest. Dans l'économie et les administrations, les postes ont d'abord été occupés par des citoyens de l'ouest mieux adaptés à un système trop neuf pour beaucoup d'Allemands de l'est. Ainsi, on a vu des fonctionnaires de deuxième rang, des juges par exemple, accaparer les postes créés à

l'est, et une certaine rancune a pu voir le jour chez ceux qui se sont sentis mis à l'écart d'un monde qu'ils ne comprenaient pas. Pour certains en RDA, ce fut la perte d'une façon plus tranquille de vivre et de travailler. A l'ouest, on pensait que la division était permanente, on se disait que l'Allemagne, c'était nous et pas «les autres», mais la réunification a été vécue dans la joie de la souveraineté retrouvée sur tout le territoire allemand. La solidarité envers l'est joue encore à travers un impôt que nous croyions provisoire mais que nous continuons à payer, le «Soli». Ce fut aussi perçu à l'ouest comme une victoire définitive sur le communisme. A l'est, ce ne fut pas vécu comme une défaite, pourtant, mais comme la victoire du peuple sur le système. Les perceptions sont différentes, les façons de parler, les mentalités – le côté plus réservé et discret de nos compatriotes de l'est notamment – mais personne ne veut reconstruire le mur! Les choses changent, j'ai un collègue originaire de l'ouest et professeur à Leipzig qui vient de refuser un poste dans l'une des plus prestigieuses universités à l'ouest. Il trouve les mentalités plus dynamiques à Leipzig, ville appartenant autrefois à la RDA...»

Nadine Richon

«De la révolution pacifique à l'unité allemande», exposition du 16 septembre au 1^{er} décembre 2009, UNIL, bâtiment Internef

© Stiftung Aufarbeitung/Mehner - Presse- und Informationsamt der Bundesregierung



Dès septembre 1989, les manifestations se succèdent en RDA alors que le régime moribond promet des réformes auxquelles nul ne croit.

publicité

www.frequencebanane.ch

Podcast...

fréquence banane
FORMATION
JOURNALISTES
ANIMATEURS
TECHNICIENS

APPRENDS À PARLER AVANT D'APPRENDRE À ÉCRIRE

Formation Fréquence Banane : Journées d'information : 23 - 24 septembre
la radio des étudiants Bâtiment Centre-Est EPFL, rez-de-chausée

ALMA MATER PAR Anton



FONT BY PHIL ELLIOTT

Extrait du journal en ligne du Centre informatique

> www2.unil.ch/ci/ici

i-CI DES NOUVELLES DU E-PAIEMENT À L'UNIL

> par Pascal Gottraux, chef de projet SAP développement, Ci-UNIL
> par Paulo Monteiro, développeur web et spécialiste e-paiement, Ci-UNIL

A l'époque du paiement par carte de crédit sur internet, l'UNIL dote SAP – le progiciel de gestion de l'UNIL – d'un programme qui permet au service financier de traiter de manière fiable et simple un paiement effectué via votre navigateur.

Principe du paiement par internet

En Suisse, il existe plusieurs solutions de paiement électronique. Les plus courantes sont le micropaiement par téléphone ou SMS, le porte-monnaie virtuel ou électronique, les cartes à puce, les cartes de débit, mais surtout depuis quelques années le paiement par cartes de crédit.

Dans le cadre de ce projet d'e-paiement, le Centre informatique a choisi la solution de paiement par carte de crédit. Cette solution est la plus fiable, la plus simple à mettre en place, la plus sûre et la plus adaptée par exemple à la clientèle souvent internationale des congrès.

Pour qu'une solution d'e-paiement puisse être considérée comme fiable et sécurisée, il est indispensable d'assurer la confidentialité et l'intégrité des données, ainsi que l'authentification des parties. Dans le cadre de la solution mise en place pour l'Université de Lausanne, les partenaires suivants ont été choisis :

- DATATRANS AG, le Prestataire de Services de Paiement (PSP), qui se charge de la vérification de la validité de la carte et de l'autorisation de la transaction.
- TELEKURS Multipay (devenu SIX Group), le fournisseur

de services de crédit, qui se charge de payer la banque de l'université (BCV).

Encaissement

Trente jours après la transaction, le partenaire Telekurs débite les cartes de crédit, reverse l'argent à la banque de l'UNIL (BCV) et envoie au Ci un décompte détaillé sous

forme de fichier XML. Ces données sont automatiquement analysées et envoyées à SAP. La banque, elle, produit un avis de crédit pour le service financier. Cet avis de crédit ne donne pas de détail (il y a un avis par jour et par type de carte – Mastercard ou Visa). Il s'agit donc de retrouver chaque transaction, c'est ce que le programme SAP « encaissement » permet en utilisant le numéro unique de transaction. Le résultat

est une pièce comptable de rapprochement, ce qui termine le cycle de vie du paiement. L'avis de crédit, comme toutes les autres pièces comptables, est numérisé dans la GED (Gestion électronique de documents).

Conclusion

Commencé en 2005, affiné au fil du temps, retardé, victime d'autres priorités, le projet d'e-paiement UNIL a fini par aboutir à une solution mature et solide !



© photos.com

QUIQUECÉ ?

La photo parue dans le n° 545 était celle de Monsieur Boris Vajdovsky, MER à la section d'anglais de la Faculté des lettres.

Au 15 août 2009, 10 personnes l'ont reconnu. La première réponse émanait de Madame Myriam Moraz, MER à l'Ecole de français langue étrangère (EFLE).

Nouveau concours

La photo ci-dessous est celle d'une personne appartenant au personnel administratif et technique à l'époque de ses études à l'UNIL.



© UNIL/Archives

La première personne qui donnera la réponse exacte par mail à l'adresse uniscopie@unil.ch recevra un t-shirt UNIL.

Impressum

ISSN 1660-8283
Uniscopie, p.p. 1015 Lausanne,
uniscopie@unil.ch
Unicom, service de communication et d'audiovisuel
Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75
uniscopie@unil.ch, www.unil.ch
Editeur Unicom, Université de Lausanne

Directeur d'édition Philippe Gagnebin (Ph.G.)
Rédactrice en chef Francine Zambano (F.Z.)
Rédacteurs
+ Aurélie Despont (A.D.)
+ Sandrine Perroud (Sa.P.)
+ Nadine Richon (N.R.)
Mémento Florence Klausfelder

Design Unicom | Joëlle Proz
Correcteur Marco Di Biase
Impression PCL Presses Centrales SA
Papier Cycclus print 90 gm², recyclé, sans chlore
Publicité Go! Uni-Publicité SA à Saint-Gall
tél. 071-544 44 70, ana.vega@go-uni.com

Photos vignettes couv. ©photos.com © Getty Images
© Bundesregierung/Specht
Ont participé à ce numéro :
Anton Chtcherbakov, Pascal Gottraux, Paulo Monteiro



14 septembre 2009, délai pour le mémento de la rentrée, qui couvrira la période du 5 octobre au 1^{er} novembre 2009
Délais sur www.unil.ch/unicom/page6523.html